

Côtes d'Armor

LE MAGAZINE DES COSTARMORICAINS

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Lignes de conduite

ACTIONS

LES FORÊTS
D'AVAUGOUR
ET DE BOIS-MEUR

REPORTAGE

LA PÊCHE
HAUTURIÈRE

www.cotesdarmor.fr

NUMÉRO 32 – NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2004

Édité par le Conseil Général
des Côtes d'Armor

Conseil
Général



SOMMAIRE

NUMÉRO 32
novembre-décembre 2004

www.cotesdarmor.fr

C'est l'adresse du site Internet du Conseil général. Vous y retrouverez votre magazine et tout ce que vous voulez savoir sur les Côtes d'Armor.

Côtes d'Armor

Côtes d'Armor n° 32 – Novembre-Décembre 2004. Bimestriel édité par le Conseil général des Côtes d'Armor. Direction de l'Information, de la Communication et de la Promotion. 9, place du Général-de-Gaule, BP 2371, 22 023 Saint-Brieuc. Tél. 02 96 62 62 16. Fax 02 96 62 63 85. www.cotesdarmor.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Claudy Lebreton.

COMITÉ ÉDITORIAL : Claudy Lebreton, Michel Lesage, Paule Quéméré, Monique Hameon, Sébastien Couepel, Philippe Delsol, Yvon Garrec, Ange Herviou, Yves-Jean Le Coq, Vincent Le Meaux, Yves Le Roux, Émile Raoult, Benoît Cadoret, Jean-Marc Quéméré.

RÉDACTEUR EN CHEF : Gil Pellan.

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT : Bernard Bossard.

JOURNALISTE : Joëlle Robin.

PHOTOGRAPHES : Thierry Jeandot (sauf mentions)
CRÉDIT PHOTO : Bruno Torrubia p. 16, 28, 30, 31, 32, 39, 42, 43

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO : Véronique Rolland, Marie Lambrinos Anne-Sylvie Pinel.

INFOGRAPHIE : Sylvain Besnard.

EXÉCUTION ET RÉALISATION : Cyan

IMPRESSION : Imaye-Graphic. Bd H. Becquerel - BP 2159 53021 Laval cedex 9.

DISTRIBUTION : La Poste. N° ISSN : 1283-5048. Tirage : 250 000 exemplaires.



Édité par le Conseil Général des Côtes d'Armor



POINT DE MIRE

4-11 Lignes de conduite

Si l'amélioration de la sécurité routière passe, au-delà d'une nécessaire répression, par des actions d'éducation et de prévention menées conjointement par les collectivités et l'État, elle relève aussi de la qualité de nos routes. Concerné au premier chef, le Conseil général entretient et améliore un réseau de 4 500 km de routes départementales.

INITIATIVES



- 12-15 **Contre les abus** du démarchage à domicile
- Quatre **projets innovants** primés
- Cinéma** : nouveaux écrans en Côtes d'Armor
- Un colloque sur **l'installation en milieu rural**
- Journée d'Affaires**, 2^e édition
- Les Côtes d'Armor au **Salon Nautique**
- Les **appels d'offres** maintenant sur cotesdarmor.fr

SPORTS



- 17 **L'escrime**, un art martial

INTERNATIONAL

- 18 **Paul Bolland** et la province de Liège

RENCONTRE

- 19 **Sébastien Fraleux**, voyageur insatiable

TERRITOIRES

- 20-21 **Le canton de Plœuc-sur-Lié**, un territoire à vivre

RENCONTRE

- 22 **Joëlle Le Guiffant** et la Fête des Remparts

ACTIONS



- 23-25 **Les Assises Départementales de l'Insertion**
- Développement durable : **une forêt départementale de 1 000 hectares**

DÉCIDEURS

- 27-28 **TFE à Lamballe** : la tôlerie fine se porte bien
- A Saint-Guen, Trigone** recycle 2,5 millions de pneus par an



PATRIMOINE

- 29-32 **Fort La Latte** domine la mer... et six siècles d'histoire

PRATIQUE



- 34 **Du collège à la fac**, les aides aux études du Conseil général

REPORTAGE



- 35-38 **La pêche hauturière**, une activité en plein essor

ENSEMBLE

- 39 **Après les "Restos"**, voilà "Cultures du Cœur"

PLACE PUBLIQUE

- 40-41 **Expression des groupes politiques** du Conseil général

ÉDITO



DÉCENTRALISATION

L'urgence est aujourd'hui au respect...

Les communes, les départements, les régions sont au cœur de notre quotidien. Education, santé, logement, emploi, solidarité, transports... font l'objet de politiques jugées indispensables et naturelles pour nous tous. Belle victoire de la décentralisation qui s'énonce simplement : redonner le pouvoir aux citoyens en donnant aux élus locaux des moyens pour agir.

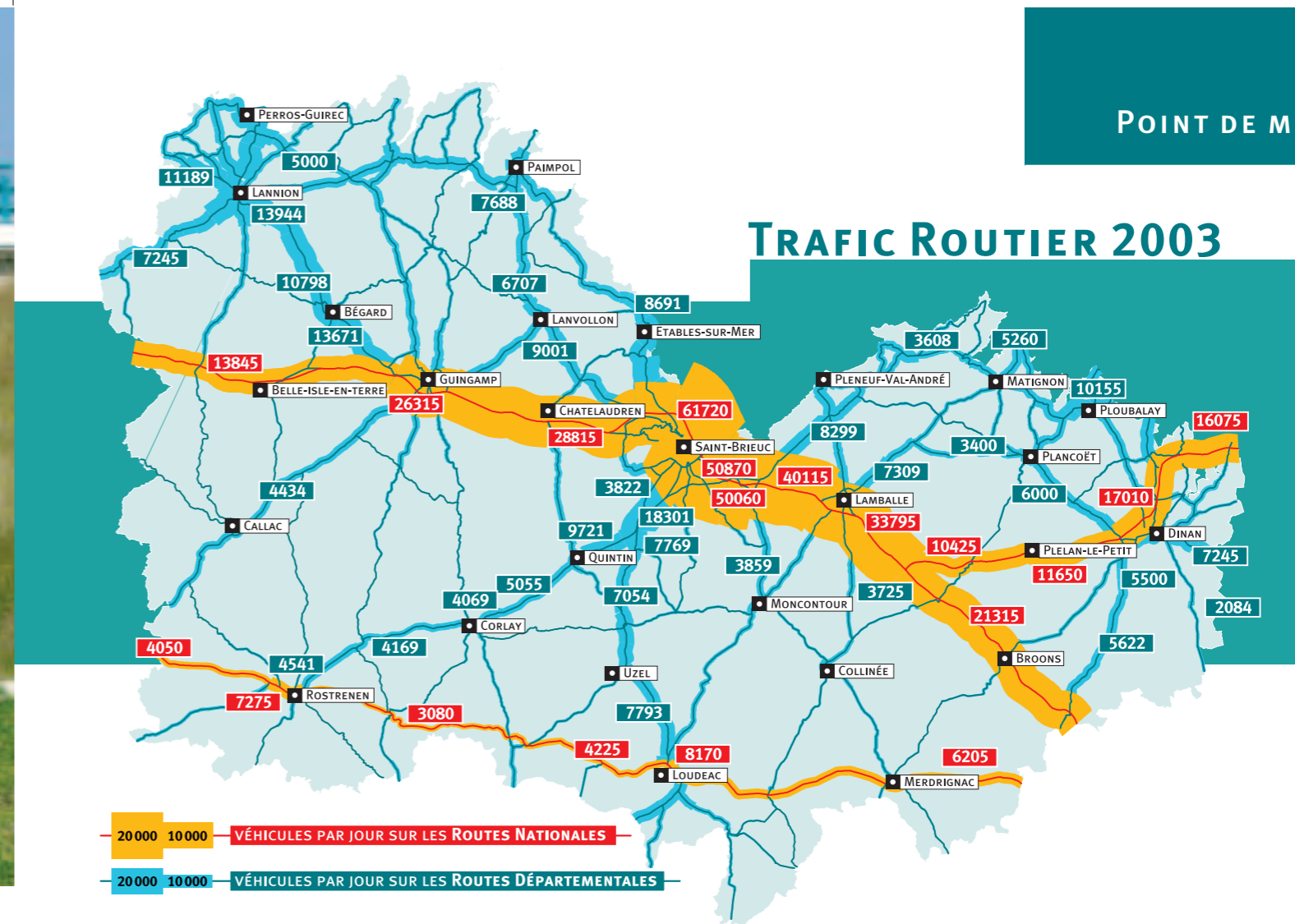
Faut-il alors saluer les efforts du gouvernement qui a décidé de leur confier de nouvelles missions exercées hier par l'État ? Rien n'est moins sûr. Les Français savent déjà que cette "générosité" n'est qu'un habillage pour transférer sur la feuille d'impôts locaux ce qu'on a promis d'alléger sur la feuille d'impôts sur le revenu. Qu'en juge avec les nouvelles compétences que le Conseil Général assumera dès l'année 2005 :

- La Route Nationale 164 qui, négligée pendant des années par l'État, nécessitera demain d'énormes investissements ;
- Des transferts de personnels, dont ceux des collèges (les "TOS"), d'ores et déjà en sous-effectifs ;
- Les aides au logement, minorées depuis des années...

Hors même ces transferts, les engagements non tenus par l'État liés aux seuls cofinancements du RMI et de l'APA* pourraient se traduire bientôt par une augmentation de la fiscalité locale. L'urgence est aujourd'hui au respect. Au respect des collectivités qui ne pourront pas assumer ces transferts subits de charges sans être contraintes à des choix déchirants. L'urgence est surtout au respect des citoyens qui sont aussi des contribuables.

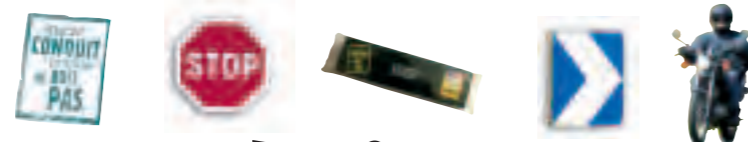
CLAUDY LEBRETON
Président du Conseil général des Côtes d'Armor

* Revenu Minimum d'Insertion, Allocation Personnalisée d'Autonomie



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Lignes de conduite



La sécurité routière progresse. Les statistiques le prouvent. La diminution des accidents, amorcée en 1973 avec les premières limitations de vitesse, est due en grande partie à une politique à la fois préventive et punitive. Gendarmerie, Préfecture, Conseil général, Éducation nationale et associations, œuvrant en parallèle ou ensemble, sont pour beaucoup dans ces résultats encourageants.

Campagnes de sensibilisation, stages de prévention, exercices en grandeur nature, apprentissage de la conduite et ... répression sont la panoplie des mesures mises en place dans les domaines de compétences de chacun, afin que les citoyens prennent conscience de l'enjeu qui passe par le respect de la vie humaine. La recherche et les innovations technologiques pour la sécurité des automobilistes sont également prometteuses. Une des grandes missions du Conseil général est d'améliorer le réseau départemental à sa charge, soit 4 500 kilomètres.

Un bon réseau départemental

Loïc Daunay est responsable du service Programmation, Entretien routier au Conseil général. "Le réseau costarmoricaïn est de grande qualité et la sécurité routière a toujours été prise en compte par nos services. Mais la notion de sécurité routière a évolué. Les véhicules ne sont plus les mêmes, les comportements humains non plus". Alors on adapte les aménagements aux nouvelles exigences. "Avant, on rectifiait une courbe trop marquée sur une route sinueuse. Maintenant, sur les routes à faibles trafics, nous gardons un tracé d'origine, homogène. Les ruptures de rythme ne sont pas souhaitables. Nous préférons élargir les accotements pour améliorer la visibilité et refaire le revêtement".

UNE COHÉRENCE ENTRE ROUTE ET ENVIRONNEMENT

Le message est clair. L'important est bien de donner une cohérence à la route et son environnement. Ce qui motive une limitation de vitesse doit être bien perçu par l'utilisateur. "Certains carrefours ont été remplacés par des

giratoires qui permettent d'équilibrer le trafic entre des routes d'égale importance. La circulation augmente de 2 % par an. Sur 10 ans, cela fait une inflation de 22 %". L'État a en charge les nationales, RN 12, RN 176. Les 4 500 km de voies départementales à la charge du Conseil général se découpent en 1 700 km de réseau principal et 2 800 km de réseau secondaire. La dernière révision du schéma routier départemental, Armoroute, date de 2000. Les Côtes d'Armor sont précurseurs avec l'un des premiers schémas réalisés il y a plus de 25 ans.

UN TRAFIC DE PLUS EN PLUS DENSE

"Tous les aménagements ne peuvent être refaits en même temps car les coûts sont lourds dans ce domaine. Les solutions techniques évoluent: revêtements plus adhérents, panneaux de signalisation plus visibles. Et nous travaillons en collaboration avec la Gendarmerie, la DDE, les associations". Des campagnes de sensibilisation sont menées avec les autres départements.

"Les usagers rendent les infrastructures responsables alors que les problèmes viennent souvent de leurs comportements. Nous avons éradiqué tous les points noirs – au sens de la réglementation nationale – sur les départementales. Mais l'accroissement de la circulation nécessite toujours de nouvelles améliorations. En 1972, on comptait 16 000 tués sur les routes françaises. Nous sommes descendus à 5 500. À titre indicatif, 48 550 véhicules empruntent la RN12 quotidiennement et entre 10 000 et 11 000 l'axe départemental Guingamp Lannion".



Des améliorations, moins d'accidents



Si un problème est détecté sur une route, les services font un diagnostic. Suit une analyse qui dégage des solutions. Mais il n'y a pas de solution standard. "À titre d'exemple, entre Saint-Nicolas-du-Pélem et Plounévez-Quintin, nous avons rectifié les "dévers" à la hauteur de Keramers en reprofilant la route et en ajoutant un revêtement plus adhérent". À Collinée, la matérialisation du carrefour de la Croix Jeanne Even, mal perçu par les automobilistes, a



été revue. Même chose à Plaintel, au lieu-dit Sébastopol, où la portion à trois voies a été reprise. Une bande étroite bien visible ainsi que des plots signalent désormais la séparation entre la montée et la descente. "Nous pourrions encore citer les chevrons et le signal lumineux ajoutés dans un virage à risque de Plouaret ou la mise en place d'un revêtement rugueux sur une portion de route en sous-bois à L'Hermitage-Lorge où les automobilistes ont tendance à accélérer". Chaque amélioration contribue de toute évidence à la baisse des accidents. ■

Des passages à niveau de trop

Les passages à niveau font ralentir les TGV et posent des problèmes de sécurité. C'est le cas à Pommeret-Yffiniac où une route départementale coupe le trajet du TGV Paris-Brest. Une réunion publique a eu lieu en septembre à Pommeret avec un représentant de RFF (Réseau ferré de France) pour envisager la suppression de ce passage à niveau. Le Conseil général a déjà réfléchi de son côté mais éliminer un passage à niveau est onéreux car cela implique la construction d'ouvrages

d'art, rond-point, pont ou voie souterraine, sans compter les acquisitions de terrain aux alentours. Le contrat de plan 2000-2006 qui lie l'Etat, la Région et le Département répartit les tâches. En effet, RFF réalisera les études et les travaux sur les voies et leurs abords directs. Quant au Conseil général, il aménagera les routes le concernant. ■



Enduit ou enrobé ?

Ce sont deux types de revêtements utilisés. Le premier, très mince, ne reprofile pas la chaussée mais lui redonne adhérence et étanchéité; on répand d'abord du bitume, puis des gravillons. L'enrobé est un mélange de granulats (sable et gravillons) et de bitume. L'enrobé est plus épais et permet de reprofiler la route. Les déchets de pneus parfois ajoutés amortissent le bruit. Au contraire, les revêtements rugueux l'amplifient. On fait appel aussi aux enrobés brillants. Des équipementiers de la route et des transports testent leurs dernières innovations sur la Route du futur à Ploufragan, une portion de route expérimentale. ■



On imagine le souci quotidien de la collectivité dans cette "mission à risque". Le service des Transports du Conseil général compte douze personnes parmi lesquelles trois gèrent la sécurité. Pour coller aux préoccupations des familles, dans la mesure du possible et de la cohérence, 300 demandes de modification – le plus souvent des ajouts d'arrêt – sont examinées chaque année par le service. Environ 75 % voient une application rapide.

UNE SURVEILLANCE QUOTIDIENNE

Pour Alain Ollivier-Henry, chargé de la sécurité, "Les demandes des parents sont parfois incompatibles avec la sécurité. Il existe entre 4500 à 5000 arrêts de bus en Côtes d'Armor, la plupart en campagne. La collaboration avec les maires et les collèges est efficace. Ces derniers s'impliquent beaucoup en assurant une surveillance accrue à l'arrivée et au départ des cars. Pour les entreprises avec lesquelles nous travaillons, le cahier des charges très pointu comprend la formation des conducteurs. Nous essayons de bien cerner les problèmes en allant sur le terrain. Nous connaissons bien les itinéraires. Il y a 20 ans, seul le chauffeur connaissait le trajet de son bus".

Les principaux intéressés ne sont pas oubliés. À chaque rentrée sa campagne et ses actions. Depuis deux ans, elles sont très concrètes avec des exercices d'évacuation de car destinés aux 6^e. Des vidéos accompagnent le message "grandeur nature". Et ça marche! Même s'il faut deux bonnes mi-

Sécurité optimale pour les transports scolaires

Un tour de la terre, c'est un peu plus de 40 000 km ! C'est aussi la distance parcourue chaque jour par les cars du réseau départemental de transports scolaires pour acheminer 24 000 enfants à l'école, au collège et au lycée.

nutes à la première tentative, les petits arrivent à le faire en 30 secondes. Côte météo, si cela est rare, il peut neiger en Côtes d'Armor. "Dans ce cas, une cellule de crise est mise en place par la Préfecture qui décide d'arrêter la circulation des bus. Au petit matin, il faut prévenir les services de cars et les principaux des collèges de la "conduite" à tenir. Dans la série des mesures préventives, les contrôles effectués par nos agents sur les véhicules en début d'année scolaire. Ils s'ajoutent aux contrôles de l'Etat, le passage aux mines".

Enfin, chaque matin, deux personnes "tournent" sur les lignes et effectuent un circuit entier. C'est l'occasion de gérer les problèmes de chahut et les arrêts sauvages.

En 2003, une plaquette, élaborée avec les Codes Rousseau et distribuée aux élèves, mettait en scène des situations ordi-

naires sous forme de bande dessinée. En 2004, le CD Rom "permis de jouer", mis à disposition des collèges par le Conseil général, proposait un jeu sur les règles de sécurité routière, mettant le doigt sur l'importance de les connaître afin de mieux les respecter. Un concours a même permis à des élèves de gagner des initiations au karting, des casques de VTT, des journées moto. Depuis 1993, les attestations scolaires de sécurité routière font partie des enseignements obligatoires en classe de 5^e. L'ASSR est indispensable pour s'inscrire au BSR, passé en 3^e, qui permet de conduire un cyclomoteur à partir de 14 ans. ■

LES TRANSPORTS SCOLAIRES

Plus de 400 circuits quotidiens sont assurés et 24 000 élèves empruntent les bus des 27 entreprises partenaires du Conseil général. À titre d'exemple, entre 7 h 40 et 7 h 50 le matin, 40 bus arrivent à la gare routière de Lamballe avec 1 500 élèves. Pour les familles, le coût de la vignette transport par an et par enfant est de 83 €. Ce forfait représente 13 % du coût global supporté par la collectivité qui a à sa charge 647 € par enfant.





La vitesse en cause

Le Capitaine Jérôme Caillaud commande l'escadron départemental de sécurité routière des Côtes d'Armor. Son objectif : faire baisser le nombre de victimes. "Le gendarme ne fait pas que de la répression, il sauve des vies. Arrêter un automobiliste qui roule trop vite ou en état d'ébriété est une forme de prévention. Le gendarme doit faire de la pédagogie en verbalisant".

Une baisse des accidents s'est amorcée en 1997. Prise de conscience, intervention de l'Etat? Les mesures initiées en 2002 ont accentué la tendance. En 2003, la baisse a été très importante (25 % d'accidents et 37 % de tués en moins). Hélas, 41 personnes ont déjà trouvé la mort en Côtes

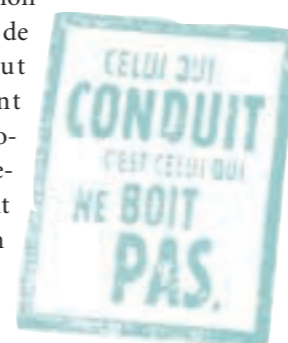
d'Armor au cours des neuf premiers mois de l'année 2004. Deux radars automatiques seront bientôt installés dans le département. Deux radars mobiles sont déjà en service. "Vitesse et défaut de maîtrise du véhicule, refus de priorité et surtout conduite sous l'emprise de l'alcool sont à l'origine des accidents. En Côtes d'Armor, un accident mortel sur deux met en cause l'alcool alors qu'au plan national les chiffres sont inférieurs à 1 sur 3".

LA VITESSE, UN FACTEUR AGGRAVANT

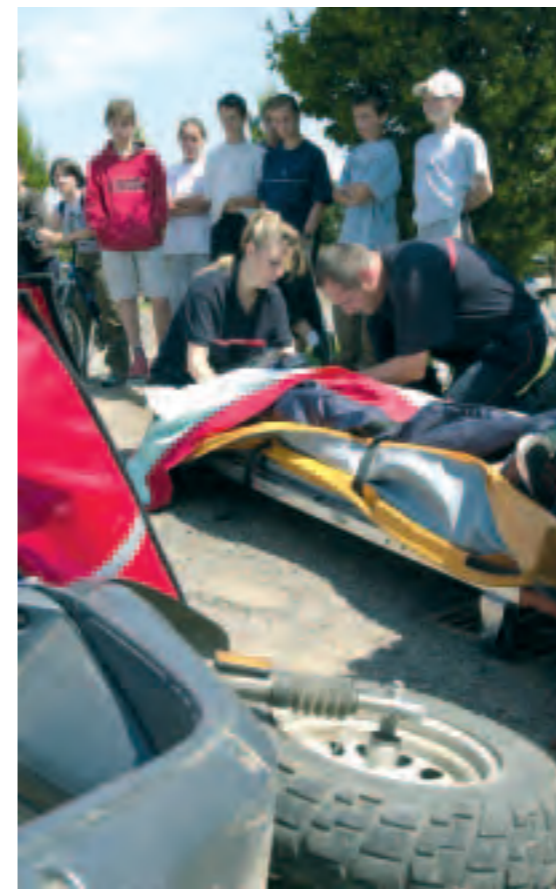
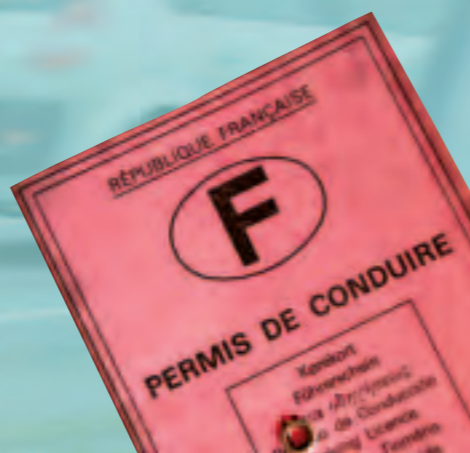
Les missions de l'EDSR sont variées. Quand un gendarme est sur la route, neuf sont sur d'autres tâches. "Pour 2004, nos efforts portent sur trois axes : alcool, cyclomoteurs et vitesse. Chaque mois, plus de 250 procédures sont établies par nos services pour conduite en état d'ébriété. L'opinion publique est convaincue des dégâts de l'alcool mais pas assez des conséquences d'une vitesse élevée".

Les cyclomoteurs, surtout les jeunes, sont très exposés. Vitesse, cylo trafiqué, alcool, non port du casque, non respect du code de la route, défaut d'éclairage sont fréquents. Le cyclomoteur est le premier instrument qui donne un sentiment de liberté, d'indépendance et le jeune est souvent imperméable au discours préventif. "Des formations en mécanique moto sont dispensées aux gendarmes. Ainsi, ils peuvent déceler les modifications apportées aux engins. L'augmentation des contrôles alliée aux effets de l'immatriculation

des cyclomoteurs devrait mettre fin au sentiment d'impunité qui règne chez les jeunes".



Les équipements de sécurité ne jouent vraiment leur rôle que si la vitesse est respectée. La vitesse augmente les distances de freinage. Une collision à 100 km/h équivaut à une chute de onze étages. "À chaque kilomètre heure en moins, on épargne de 3 à 4 % de victimes. La notion de marge de tolérance doit progressivement disparaître chez l'usager".



Familiariser les jeunes avec la route

L'été a été studieux; la mairie de Plourhan a organisé une demi-journée "deux roues" le 23 juillet. Sur le terrain, les pompiers et la gendarmerie. Le major Patrice Darche du centre de secours de Saint-Quay-Portrieux est satisfait de l'expérience. "Il y avait entre 70 à 80 personnes. Au départ, nous accueillions des enfants d'un centre aéré de 7 à 11 ans. Sensibilisation au port du casque et aux équipements, petit temps de formation en salle, petit gymnase vélo, étaient au programme. Très vite, des jeunes du village, attirés par l'attroupement, sont venus se joindre à nous. Et aussi des

adultes". Avec le major, un autre pompier, un volontaire urgentiste à l'hôpital de Saint-Brieuc, Loïc Tardivel. "Nous savons que sur tous les enfants présents, un sur sept retiendra vraiment la leçon". Le fait de montrer un accident en grandeur nature est impressionnant, voire choquant. Un jeune qui avait subi un choc assez grave deux semaines auparavant à Étables a témoigné par hasard. Il marchait encore avec des béquilles. Cela nous a permis de faire passer deux messages : la voiture peut devenir une arme et cela n'arrive pas qu'aux autres".

La sécurité routière sur le net

"La sécurité routière est un enjeu national. Trois axes ont été fixés : mieux appliquer les règles, améliorer la formation des conducteurs et développer la prévention du risque routier".

Didier Perocheau, directeur de cabinet du préfet, est en charge de la sécurité routière dans le département. "Je suis satisfait quand les statistiques baissent. Mais j'ai le sentiment que nous avons atteint la phase plateau. Pour aller plus loin, nous voulons fédérer tous les acteurs autour d'un projet. Depuis les assises départementales d'octobre 2003, nous sommes mobilisés. Nos priorités

pour les Côtes d'Armor : renforcer les plans de contrôle, développer la protection des jeunes, mettre en œuvre une politique contractuelle avec les collectivités territoriales, professionnaliser l'action de la sécurité routière, développer le par-

tenariat, mobiliser les associations et les bénévoles". Dans les cartons, une maison virtuelle de la sécurité routière avec pour objectif, l'information de la population et des contrevenants. Pour Didier Perocheau,

la difficulté est de faire coexister différents modes de conduite sur la route. "En tant que motard moi-même, je pense que tout est fait pour la voiture même si une attention est désormais portée aux motocyclistes. On l'a noté avec la pose d'une deuxième glissière de sécurité aux endroits sensibles".



QUELQUES CHIFFRES CLÉS

- 6 minutes, c'est le temps gagné (!) sur un parcours de 100 km en roulant à 150 km/h au lieu de 130 km/h.
- 9 mètres, c'est la distance gagnée avec un bon freinage sur route sèche.
- Entre 100 à 150 mètres, c'est la distance d'éclairage de phares bien réglés. À 130 km/h, cela ne permet pas de freiner à temps devant un obstacle imprévu.
- Un piéton a un angle de vue de 180° alors qu'un conducteur de voiture qui roule à 130 km/h réduit cet angle à 30°.
- Le permis comprend 12 points. Un défaut de ceinture enlève 3 points, téléphoner au volant coûte 2 points, brûler un stop ou un feu, 4 points et rouler en état d'ébriété, 6 points en moins.
- En 2003, 75 % des tués étaient des hommes, à 62 % en voitures particulières, à 51 % sur des départementales, à 72 % en rase campagne, à 80 % hors intersections.
- Un conducteur de 75 kg lors d'un choc à 90 km/h se transforme en une masse de 2 tonnes. La ceinture offre une capacité de retenue de 3 tonnes.

La parole à Félix Leyzour

Vice-président, en charge
des Infrastructures
et du Transport



La sécurité routière est une compétence de l'Etat. Mais elle est aussi au centre des préoccupations du Conseil général qui déploie ses efforts en améliorant le réseau routier départemental: modernisation des itinéraires, amélioration des chaussées, opérations de sécurité, dégagements de visibilité, signalisation verticale et horizontale. Le Conseil général est impliqué également au plan des transports scolaires où la sécurité est une préoccupation constante. Avec l'Etat, le Conseil général développe la prévention. La préparation des jeunes à "l'utilisation" de la route est essentielle. Mais une part importante de la sécurité dépendra toujours de celui qui conduit. Il faut aller, dès l'école, vers une sorte "d'instruction civique de la route".

La création d'une maison de la sécurité routière est à l'ordre du jour. Sans doute, faut-il bien cerner le concept pour fédérer toutes les initiatives et avoir un impact fort. Dans cette optique, le Conseil général travaille actuellement, avec les services de l'Etat, à la création d'un site internet qui serait "la maison virtuelle" de la sécurité routière.

Pour ce qui est de la décentralisation, la sécurité routière restera une compétence de l'Etat, avec bien entendu une implication toujours plus importante des autres acteurs. L'incidence pour le Conseil général, c'est de voir son réseau routier s'allonger d'une partie des routes nationales transférées, ce dont nous n'étions pas demandeurs. ■

Des systèmes de transports intelligents au service des usagers

Les 3 et 4 juin, s'est déroulé à Saint-Briec le 2^e congrès national sur les systèmes de transports intelligents (ITS pour les Anglo-saxons) avec 330 participants: chercheurs, industriels, collectivités.

Christian Lafon a été chargé de suivre ce dossier prioritaire par le Conseil général. "Les ITS utilisent les technologies de l'information et de la communication pour offrir aux particuliers services, confort et sécurité dans leurs déplacements. Dans les transports, les ITS facilitent le suivi des marchandises et la circulation d'informations. Gestion de la circulation, guidage de véhicules, information des voyageurs des transports en commun, gestion des appels d'urgence, nous sommes d'ores et déjà tous concernés par les applications des ITS". Le Département est un acteur majeur des ITS dans l'ouest en collaboration avec les centres de recherche, les entreprises, la Chambre de métiers, le CNAM (Conser-

vatoire national des arts et métiers) de Bretagne, la Région et l'Etat. Un chargé de mission doit être recruté par le Conseil général. Lors du congrès, un Groupement d'intérêt scientifique a été créé par les centres de recherche publics bretons et France Télécom; un nouvel outil qui vient compléter la Route du futur, le Véhipôle, les ITS passant de la recherche à la diffusion auprès des usagers.

Et en grandeur nature – une première en France – sur la 2x2 voies Guingamp Lannion, les panneaux de la société Sofrel/Lacroix signalent la circulation des véhicules à contresens à partir d'un poste de commande situé à la gendarmerie de Saint-Briec. Si vous apercevez un véhicule en contresens, appelez rapidement le 17 ou le 112. Le panneau indiquera aux automobilistes qu'un véhicule est mal engagé. ■



MCCA, une association de pionniers

Association Mieux
Conduire en Côtes
d'Armor (Mieux se
conduire devrait-on dire)
organise des stages pour
les conducteurs ayant
commis une infraction:
deux par mois à Dinan,
Lannion ou Saint-Briec.
Coût du stage: 213 €.

À ce jour, 4900 personnes de tous âges et de toutes catégories socio-professionnelles ont déjà suivi ces sessions animées par un psychologue et un formateur de formateurs auto-école. Des témoignages anonymes ont été recueillis lors du dernier stage.

PIERRE "Je mesure désormais mieux les risques d'un comportement inconscient. On met la vie des autres en danger mais aussi la

sienne. Maintenant, je passe l'information reçue au stage à mon entourage".

PATRICK "J'ai réappris les règles de base et changé de comportement par rapport à l'alcool. Les intervenants captivent notre attention sans jamais nous donner de leçon".

JACQUES "Certaines vidéos sont choquantes mais bien réelles. Les règles sont identiques pour tout le monde. Je suis prêt à aider les autres sur leur consommation d'alcool. On est moins attentif près de son domicile. Les piqûres de rappel sont nécessaires".

L'association fonctionne avec 65 IDSR, intervenants départementaux de sécurité routière bénévoles. "Ils font des rapports sur les accidents mortels, en analysent les raisons et font ensuite des propositions pour limiter les risques",

explique Robert Le Qué-
mener, directeur de
MCCA. "Depuis
mars 2004, le permis
est probatoire pendant

trois ans et comporte six points. Si tout va bien pendant cette période, alors le permis est acquis et passe à

douze points. Chaque stage MCCA fait récupérer quatre points. Ces deux jours imposés par le procureur sont toujours profitables".

Pour Jean-François Le Quellenec, psychologue intervenant dans les stages, la réponse n'est ni chez le conducteur, ni dans l'infrastructure,

ni dans la voiture, mais dans l'interaction de ces trois composantes. "Il ne s'agit pas de savoir si l'ABS est un bon produit si les revêtements sont techniquement intéressants, mais de savoir quel usage l'automobiliste va en faire sur tel type de route". ■

La sécurité routière, l'affaire de tous.

Pour améliorer la sécurité, chacun peut changer ses comportements, des comportements qui doivent se forger tôt. Il faut aussi familiariser les enfants avec les dangers de la route pour qu'ils deviennent plus tard de bons utilisateurs.

En roulant vite, les adultes n'ont pas le sentiment de commettre une infraction. Alors comment faire passer le message quand notre société valorise la rapidité, synonyme de performance? Causer un accident à cause de la vitesse ou en état d'ébriété est pourtant bien un acte de délinquance.

Nous devons apprendre la vigilance, le respect de l'autre et de la vie humaine qui passe par le respect des règles de la conduite. En consacrant la semaine de la sécurité routière, du 13 au 20 octobre, aux victimes et à leur vie après l'accident, un message essentiel est passé: la sécurité routière est bien l'affaire de tous. ■

LES ABUS DU DÉMARCHAGE À DOMICILE

Des moyens et des lois pour se défendre

Les personnes âgées ou fragilisées sont les premières victimes de démarcheurs à domicile (ou par téléphone) peu scrupuleux, mais aux techniques éprouvées. L'affaire se conclut et, lorsque les traites de l'aspirateur, de l'encyclopédie ou du canapé arrivent, le client est souvent convaincu que le piège s'est définitivement refermé et qu'il n'a plus aucun recours. Erreur!

Le consommateur dispose toujours d'un délai de sept jours – même si un bon de commande est déjà signé – pour réfléchir et éventuellement résilier ce contrat. En toute hypothèse, sachez que l'abus de faiblesse est un délit puni par la loi. Un délit en forte augmentation ces dernières années en France.

C'est pourquoi la Direction Départementale de la Consommation, de la Concurrence et de la Répression des Fraudes (DDCCRF) a initié, en partenariat avec le Conseil général⁽¹⁾, une vaste campagne d'information, notamment par voie d'affichage, auprès du grand public. Au moindre doute, les Costarmoricains peuvent désormais appeler un numéro vert où des spécialistes répondront à leurs questions et les informeront sur leurs droits. D'autre part, cette campagne est complétée par des réunions d'information auprès des travailleurs sociaux qui pourront ainsi mener des actions de conseil et de prévention auprès des publics les plus vulnérables.

(1). Les autres partenaires de cette campagne sont l'Union Départementale des Consommateurs, la Caisse Régionale d'Assurance Maladie, la Mutualité Sociale Agricole et l'Etablissement National des Invalides de la Marine.



Eric Haren et Yannick Plassart, fondateurs de Yak-Aéro

ENTREPRISES INNOVANTES

Coup de pouce aux jeunes pousses

Quatre projets innovants, portés par des entreprises costarmoricaines naissantes ou en cours de constitution, récoltent 400 000 euros de prix au Concours national de l'ANVAR.

Chaque année, l'ANVAR (Agence Nationale de Valorisation de la Recherche) organise un concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes, doté de prix assez conséquents. L'édition 2004 de ce concours a vu les Côtes d'Armor se placer en tête des départements bretons, avec quatre lauréats sur les onze bretons primés. À eux quatre, ils ont décroché plus de 400 000 euros de prix. "Ce prix nous a été remis avec un chèque de 80 400 € qui a eu un effet de "levier", nous permettant de convaincre de nouveaux partenaires financiers," explique Yannick Plassart qui, avec son compère Eric Haren, a créé à Plancoët la société Yak'Aéro. Leur projet: développer et produire en série un ULM à la sécurité renforcée, équipé d'un moteur diesel pour réduire le coût horaire de vol. Le marché visé est en pleine expansion: loisirs, écoles de pilotage, agriculture, photo aérienne, etc.



Le prototype d'ULM de Yak-Aéro

"Nous avons été également largement épaulés par Zoopôle Développement pour toutes les démarches administratives et la recherche de financements." Zoopôle Développement, association émanant du conseil général, a également accompagné dans son projet Christine Roguez, une autre lauréate de l'ANVAR, qui a mis au point un test destiné à détecter chez la vache la meilleure période de fertilité, pour l'insémination. Les deux autres lauréats costarmoricains sont Jean-Claude Kéromnes (société KERDRY, composants optiques haute performance) et Muriel Baptiste (laser matriciel pour marquage haute cadence), tous deux soutenus par l'Agence de Développement Industriel du Trégor (ADIT).

TRÉGUEUX, PLOUGUENAST, MÛR-DE-BRETAGNE

Trois nouvelles raisons d'aller au cinéma

Rarement autant de bonnes nouvelles pour la diffusion du 7^e art seront arrivées en si peu de temps en Côtes d'Armor. Entre l'ouverture du multiplexe Cinéland à Trégueux et la renaissance des salles de Mûr-de-Bretagne et Plouguenast, on assiste à une réelle complémentarité entre une initiative privée et des projets associatifs. À Plouguenast, le vieux cinéma, menacé de fermeture en 2000, vient de faire peau neuve: salle tout confort et équipements neufs (projecteur, écran, son dolby-surround, etc.). Des investissements co-financés par le Conseil général, qui devraient permettre au "Cithéa" de reconquérir un public d'habités. À Mûr, après 20 années de fermeture, c'est la salle Jeanne d'Arc qui a rouvert ses portes, grâce à l'association Cinémûr et l'appui des collectivités. D'autres projets d'ouverture ou de rénovation de petites salles rurales sont également en préparation, notamment à Callac et à Quintin. Enfin, l'agglomération briochine a désormais le grand multiplexe qui lui manquait. Avec ses 9 salles et ses 1 600 places, "Cinéland", le "bébé" de Gérard Hoffmann (ancien propriétaire du Griffon, aujourd'hui fermé) espère, lui aussi, inciter les briochins à aller plus souvent au cinéma.



15-16 DÉCEMBRE - SAINT-BRIEUC

Mieux accueillir les "nouveaux ruraux"

On parle de phénomène de société. Des centaines de milliers de citoyens quittent chaque année la ville pour s'installer à la campagne. Professionnels et élus, acteurs de l'installation en milieu rural, viennent plancher sur le sujet à Saint-Brieuc.

Ces cinq dernières années, plus de deux millions de Français ont quitté les grandes agglomérations pour aller vivre à la campagne. Un phénomène qui prend de l'ampleur et face auquel de plus en plus de collectivités rurales, voyant là l'opportunité de revitaliser leurs territoires, ont mis en place des dispositifs d'incitation et d'aide à l'installation pour ces nouveaux arrivants. Les premières rencontres "Campagnes en Mouvement", à Saint-Brieuc, marquent une nouvelle étape dans la prise en compte de cet exode urbain. "Ce rendez-vous doit marquer une avancée dans la "professionnalisation" des acteurs – associations, élus, décideurs économiques, etc. – concernés par l'installation de nouvelles populations en milieu rural. C'est aussi la reconnaissance par l'Etat du travail engagé depuis des années par les collectivités et les associations. L'Etat qui, à travers le Comité Interministériel pour le Développement et l'Aménagement du Territoire Rural, est le partenaire

privé de cet événement," explique Jean-Yves Pineau, directeur du Collectif Ville-Campagne, organisateur de ces rencontres. De toute la France, et même de certaines collectivités européennes, des centaines d'élus, d'agents de développement rural, de responsables associatifs et de représentants d'organismes économiques et professionnels vont, deux jours durant, échanger leurs expériences. "L'objectif est bien de plancher ensemble pour faire évoluer nos métiers afin de mieux prendre en compte les besoins de ces nouveaux ruraux. La réussite de leurs projets professionnels et personnels dépend largement de l'accueil et de l'accompagnement qu'on aura su leur proposer," poursuit Jean-Yves Pineau. Pourquoi avoir choisi les Côtes d'Armor? "Un appel à candidatures a été lancé au niveau national. Le choix des Côtes d'Armor n'est pas dû au hasard, il y a ici des hommes et des territoires fortement impliqués dans l'accueil de nouveaux habitants."



15-16 décembre
Saint-Brieuc, centre de congrès Equinoxe.
RENSEIGNEMENTS
Inscriptions: collectif Ville-Campagne.
Tél. 05 55 70 47 00
collectifvc@wanadoo.fr
www.projetsencampagne.com

25 NOVEMBRE -
JOURNÉE D'AFFAIRES

Pourquoi chercher ailleurs ce qui existe ici ?

Une journée de rencontres individualisées pour permettre aux patrons de trouver en Côtes d'Armor des services aux entreprises qu'ils vont encore trop souvent chercher ailleurs.

Prenons l'exemple d'un chef d'entreprise cherchant un prestataire de service. Les modes de recherche sont multiples. Il peut appeler des collègues travaillant dans le même secteur d'activité, répondre à des propositions commerciales (il en reçoit quotidiennement de la France entière), voire même - ça arrive - consulter les pages jaunes... une recherche qui prend du temps (donc de l'argent) et dont il n'est pas assuré du résultat, risquant souvent de faire appel à un prestataire éloigné aux références difficilement vérifiables.

La Journée d'Affaires, organisée par Côtes d'Armor Développement le 25 novembre à Saint-Brieuc, peut permettre à ce patron de gagner en temps et en efficacité. Comment ? En l'aidant à trouver une entreprise locale capable de lui fournir les services ou les biens qu'il recherche. Il a tout à y gagner : il

aura pu éventuellement vérifier la qualité du travail de ce prestataire auprès d'autres chefs d'entreprises du département; la proximité facilitera les communications et réduira les délais d'intervention; enfin, il contribuera au développement du tissu économique départemental. Le principe est simple: notre chef d'entreprise exprime ses besoins et se voit proposer en retour une série de rendez-vous de 30 minutes chacun avec des prestataires, des fournisseurs costarmoricaïns susceptibles de répondre à ces besoins.

Plus de quarante entreprises et quatre-vingt prestataires ont participé l'an dernier à la première édition de cette Journée d'Affaires. Côtes d'Armor développement en attend plus cette année, avec un éventail plus large encore de compétences représentées en matière de services aux entreprises dans des domaines aussi variés que le BTP, les équipementiers et la maintenance industrielle, la formation, la gestion, l'informatique, la communication et le marketing, le secrétariat et la bureautique, etc.

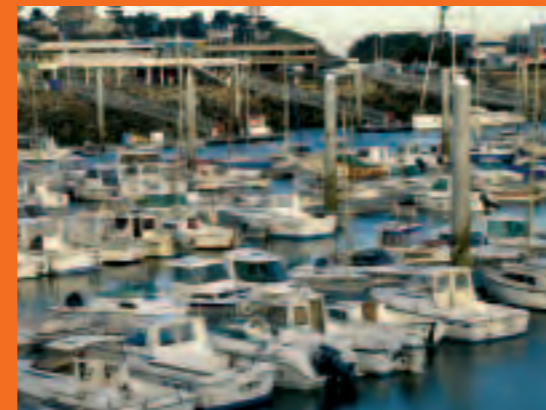
Nouveautés: un espace de démonstration sera ouvert aux prestataires souhaitant présenter leur savoir-faire et l'élaboration, à l'issue de cette journée, d'un annuaire des entreprises de services en Côtes d'Armor. ■

Renseignements et inscriptions:
Côtes d'Armor développement.
02 96 58 06 58.
cad@cad22.com - www.cad22.com

44^e
SALON NAUTIQUE

Les Côtes d'Armor au "Mondial" du nautisme

Avec 800 exposants et 300 000 visiteurs, le Salon Nautique de Paris est l'un des plus grands rendez-vous mondiaux du genre. Du 4 au 13 décembre, le Conseil général des Côtes d'Armor sera partie prenante de l'événement, avec une présence déclinée en trois pôles thématiques: la plaisance, les



entreprises liées au nautisme et le tourisme. Le Conseil général présentera aux visiteurs les multiples écoles de voiles et centres nautiques costarmoricaïns, les structures et services portuaires, ainsi que les projets inscrits dans le cadre du Plan Nautique Départemental (développement des capacités portuaires). Côtes d'Armor développement valorisera le tissu dense de PME - réparation et construction navale, accastillage, voileries, services divers - présentes sur nos côtes. Enfin, le Comité Départemental du Tourisme et ses partenaires privilégiés présenteront les mille attraits de notre littoral: ses cités portuaires, ses stations balnéaires, ses criques, ses mille paysages... Trois thèmes complémentaires et trois arguments de poids pour inciter les visiteurs à venir jeter l'ancre en Côtes d'Armor. ■

Conseil Général des Côtes d'Armor

Précédente Démarrage Imprimer Courrier

http://www.cotesdarmor.fr/

ENTREPRISES ET MARCHÉS PUBLICS

Les avis d'appel publics à la concurrence du Conseil général accessibles directement sur **cotesdarmor.fr**

Grâce à l'internet, l'égalité d'accès des entreprises aux avis d'appel à la concurrence des collectivités est appelé à se renforcer considérablement. C'est déjà le cas au Conseil général, avec cotesdarmor.fr.

Parce qu'elles consomment des biens et des services, qu'elles investissent dans des travaux d'équipements divers, les administrations sont un moteur important de l'activité économique. Afin de garantir l'égalité d'accès des entreprises à la commande publique, le Code des Marchés Publics oblige les collectivités à faire de la publicité en lançant des avis d'appel publics à la concurrence. Depuis janvier 2004, un nouveau Code est entré en vigueur, renforçant encore cette obligation.

Si l'ancien Code fixait à 90 000 € le seuil à partir duquel la collectivité devait engager une procédure formalisée (appel d'offres, marchés négociés...), le nouveau Code a relevé ce seuil à 230 000 €.

En revanche, en dessous de ce seuil, les collectivités doivent désormais faire jouer la concurrence de façon plus importante qu'auparavant. Pour ce faire, leur code leur laisse une certaine latitude sur la méthode à mettre en œuvre. Si elles ont des obligations en terme de mise en concurrence, elles peuvent en effet choisir les supports de publication qu'elles utiliseront: de l'affichage à l'annonce dans la presse, en passant par internet. L'objectif est d'ouvrir au maximum à la concurrence, afin de satisfaire aux principes fondamentaux de la commande publique: égalité de traitement, libre accès et transparence, garants de la bonne gestion des deniers publics.

Les acheteurs publics ont ainsi gagné en liberté, mais aussi en responsabilité, chacun devant définir sa propre charte interne de l'achat. En Côtes d'Armor, le Conseil général

À PARTIR DE 10 000 € HT, L'ANNONCE EST ACCESSIBLE SUR LE SITE INTERNET

Les offres se situant entre 10 000 et 50 000 € seront bientôt exclusivement diffusées sur l'internet. Au-delà de 50 000 €, elles sont publiées à la fois sur l'internet et dans la presse. Au-dessus de 90 000 € HT, la publication dans la presse est obligatoire, et sera complétée par une parution sur le site du Conseil général.

Précision importante: les entreprises ne seront pas obligées de recourir à la messagerie électronique pour déposer leurs offres, elles pourront, comme auparavant, les déposer ou les envoyer par courrier.

Enfin, au-delà de l'aspect purement économique de cette démarche, cette innovation permet à chaque citoyen de mesurer l'étendue des politiques du Département en consultant ce véritable "catalogue" de projets. ■

www.cotesdarmor.fr. Rubrique E-administration en page d'accueil du site.

CONSEIL GÉNÉRAL CÔTES D'ARMOR
MARCHÉS PUBLICS

Avis d'appel publics à la concurrence sur **cotesdarmor.fr**

CONSULTEZ LES ANNONCES

Les avis d'appel publics à la concurrence du Conseil général sont désormais publiés sur le site Internet du Département. Les candidats aux marchés publics sont invités à venir consulter toutes les annonces et à retirer les dossiers de consultation des entreprises sur le site **www.cotesdarmor.fr**, rubrique E-administration.

RÉPONDEZ AUX APPELS D'OFFRES

Dès 2005, les entreprises pourront répondre sur Internet aux appels publics à la concurrence lancés par le Conseil Général.

Conseil Général
Côtes d'Armor

Votre Conseil Général, au service d'un département acteur de son temps

Une innovation relayée par une campagne d'information dans la presse régionale



LA RENTRÉE DANS LES COLLÈGES Sous le signe du numérique

Dans les 48 collèges publics, la rentrée s'est traduite par la réception de nombreux travaux de modernisation ou d'extension et par une augmentation significative des équipements numériques.

C'est au collège Thalassa à Erquy que Claudy Lebreton, président du Conseil général, a suivi cette rentrée. Un établissement où le Conseil général a investi 850 000 € pour refaire le préau, l'infirmerie, le CDI et la salle d'arts plastiques et enfin créer des passerelles extérieures pour améliorer la circulation.

Enfin, la nouvelle salle multimédia est accessible au public en dehors du temps scolaire, avec 17 postes informatiques dont un pour les handicapés.

Le Conseil général continue sa politique d'équipement des collèges en cartables numériques. L'an dernier, les élèves de sixième des cinq collèges classés en zones ou réseaux d'éducation prioritaire (Racine à Saint-Brieuc, Plémet, Collinée, Merdrignac et Plouasne) avaient eu chacun le leur. Ils le conservent en cinquième. Du coup, les enfants entrant en sixième en ont reçu un à leur tour.

Enfin, après la mise en service, en juin dernier, de salles de visio-cours à Corlay, Saint-Nicolas-du-Pelem, Collinée et Merdrignac, le département a retenu cette année cinq collèges pour y développer le concept de "classe numérique". Ainsi, à Pleumeur-Bodou, Plérin, Saint-Brieuc (Léonard-de-Vinci), Plénée-Jugon (Croix-de-Pierre) et à Quintin (Jean-XXIII), des classes seront équipées de 25 ordinateurs reliés à l'internet et dotés de nombreux logiciels éducatifs, d'un tableau numérique et d'un vidéo projecteur.



Photos: Bruno Torrubiá

Michel Le Bohec, inspecteur d'académie et Claudy Lebreton en visite au collège Thalassa d'Erquy, en compagnie de la principale, Nelly Lucienne.



AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES D'une guerre à l'autre

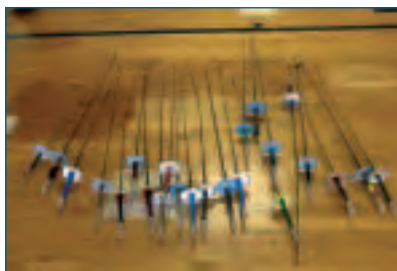
Jusqu'en janvier 2005, les scolaires et le grand public sont invités à se rendre aux Archives départementales (à Saint-Brieuc) pour visiter l'exposition "1914 - 1944, les Côtes d'Armor au temps de la mobilisation et de la libération". Elle a été élaborée et réalisée par le personnel des Archives et Emmanuel Laot, professeur d'histoire au collège Racine.

Ce travail vise à comparer, à l'échelle du département, l'entrée dans la première guerre mondiale en 1914 et la libération en 1944. Il présente des documents d'archives, appartenant aux Archives ou à des particuliers. Plus qu'une exposition, un devoir d'histoire et de mémoire.

EN BREF

SAINT-BRIEUC, VILLE UNIVERSITAIRE RECONNUE De plus en plus d'étudiants

Est-ce la mise en place de six nouvelles licences qui dope les effectifs de l'antenne universitaire briochine ? Ils ont augmenté au campus Mazier avec notamment 16 % d'étudiants de plus en première année de droit. La faculté accueillait 1300 étudiants l'an dernier. Du nouveau aussi avec l'ouverture d'une "capacité" pour adultes début 2005 et l'harmonisation des diplômes LMD, licence (3 ans), master (5 ans) et doctorat (8 ans) devenant des références européennes. Les étudiants auront donc désormais intérêt de pousser leur cursus au-delà du Deug (bac + 2).



UN ART MARTIAL : L'ESCRIME

Le choix des armes

Sport d'opposition plutôt que de combat, l'escrime est une discipline facile d'accès, dès le plus jeune âge, où l'on développe rigueur mentale et souplesse physique.

Tous les quatre ans, c'est la même chose : passés les Jeux Olympiques qui, pour une escrime française grande pourvoyeuse de médailles (6 à Athènes), représentent la seule véritable incursion sur nos petits écrans, les clubs enregistrent une vague inhabituelle d'inscriptions. "L'impact du visuel est très fort", explique Noël Laruelle, maître d'armes diplômé d'État, entraîneur des clubs de Guingamp, Paimpol et Lannion. "Un impact bénéfique en termes d'effectifs bien sûr, mais aussi parce qu'il donne aux enfants et aux ados qui viennent nous voir l'image d'un sport technique, exigeant, où le fait de pointer une arme – même inoffensive – sur l'adversaire, impose prudence et maîtrise de soi." Plutôt que de sport de combat, les escrimeurs préfèrent parler de sport d'opposition, "un art martial européen, précise Noël, avec un rituel de salut, avant et après l'assaut, qui symbolise le respect de l'adversaire." L'escrime est accessible aux enfants dès l'âge 7 ans. "Avant de se voir confier un fleuret, les "apprentis" travaillent les fondamentaux du déplacement : marche, retraite, fente... Le placement et la coordination motrice sont fondamentaux. Ensuite, fleuret en main, ils apprennent les gestes élémentaires... ça peut paraître austère, mais

tout ça se passe en partie sous forme de jeux, et les enfants y prennent vite goût."

ÉQUILIBRE ET PRÉCISION

Les qualités mentales développées par la pratique de l'escrime ? "C'est un sport médiateur. Il donne confiance aux timides – le masque qui cache le visage y est pour quelque chose –, et canalise les plus agressifs. On y apprend l'attention et la concentration, car tout relâchement sera exploité par l'adversaire. Enfin, l'escrime est l'école de la vitesse de décision." Sur le plan physique, tous les muscles travaillent dans cette véritable "chorégraphie latérale" où la souplesse, l'équilibre, la précision et la dextérité sont de mise. Côté pratique, sachez qu'il y a cinq clubs en Côtes d'Armor (voir encadré), tous encadrés par des éducateurs diplômés d'État salariés sous le régime des emplois de proximité (financés par le Conseil général), "ce qui permet, précise Noël, de pratiquer des tarifs inférieurs aux autres départements : moins de 250 € par an, équipement et arme fournis, à l'exception du gant, considéré comme un accessoire personnel." Et pour les vraiment "très hésitants", le Comité Départemental d'Escrime organise des séances d'initiation à la carte, tout au long de l'année, dans les centres Cap-Sports et Cap-Armor, aux quatre coins du département. ■



FLEURET, ÉPÉE OU SABRE ?

LE FLEURET

Historiquement, le fleuret a toujours été une arme d'étude. Sa souplesse en fait l'arme de base pour les débutants. Le but : toucher l'adversaire, uniquement au torse, de la pointe du fleuret.

L'ÉPÉE

C'est l'arme la plus prisée des seniors. Comme au fleuret, on touche l'adversaire avec la pointe, mais sur toute la surface du corps.

LE SABRE

Au sabre, le tireur peut toucher l'adversaire au torse, à la tête et aux bras avec la pointe mais aussi les bords de la lame.

LES CLUBS

A-E-Guingamp.

02 96 44 9716. n.laruelle@tisacli.fr

C-E-Paimpol

02 96 22 01 02. n.laruelle@tisacli.fr

ASPTT-Lannion

02 96 37 54 42. n.laruelle@tisacli.fr

C-E-Saint-Brieuc

02 96 79 89 87. gaillard@wanadoo.fr

Dinan-E-A

06 18 58 84 52. marie.brionne@wanadoo.fr

Plus d'infos sur :

www.escrime.ffe.fr



LE GOUVERNEUR LIÉGEOIS PASSE LE RELAIS

Quand la coopération s'installe dans les cœurs...

Après quatorze ans d'exercice, Paul Bolland, gouverneur de la Province de Liège, tire sa révérence. Il restera comme l'un des initiateurs du partenariat qui lie la province wallonne aux Côtes d'Armor depuis une dizaine d'années.

En juillet 1995, à l'occasion du départ du Tour de France en Côtes d'Armor, Jean Gaubert, vice-président du Conseil général, reçoit une délégation liégeoise emmenée par Paul Bolland. Ils sont venus préparer le passage de la Grande Boucle, quelques jours plus tard, en pays wallon. Jean Gaubert se souvient: "J'ai rencontré un militant de la culture francophone et wallonne, mais aussi un curieux insatiable qui, en Côtes d'Armor, découvrait un territoire et des hommes également fiers de leur identité. Nous ne pouvions que bien nous entendre.

Ajoutez à cela un franc-parler et un humour à toute épreuve... voilà comment nous avons très vite décidé de tisser des liens durables entre notre département et la Province de Liège".

Pour Claudy Lebreton, "Paul Bolland incarne la dimension humaine de ce partenariat. C'est un homme de contact, proche des gens, profondément humain et ouvert. Si, en dix années, des milliers de Liégeois sont venus en Côtes d'Armor et autant de Costarmoricains sont allés à Liège, c'est parce qu'il partage avec nous la conviction que la construction européenne doit nécessairement revêtir une dimension citoyenne. Je tiens à le saluer et à le remercier du fond du cœur. Pour autant, l'aventure entre nos deux territoires ne s'arrête pas là et j'aurai le plaisir d'accueillir, dans les mois qui viennent, Michel Foret, le nouveau gouverneur de la province de Liège." ■



Fin septembre, à Liège, Paul Bolland et Claudy Lebreton ont signé le programme d'actions 2004-2007 dans le cadre de la coopération Côtes d'Armor-Province de Liège, en présence notamment de Christian Provost (debout à gauche), vice-président du Conseil général.

Questions à Paul Bolland

Comment est née cette coopération ?

Les "fiançailles" se sont faites sous le signe d'une passion commune – le vélo – à l'occasion du départ du Tour 1995 à Saint-Brieuc auquel nous étions venus assister. Le courant est tout de suite passé avec des personnalités comme Jean Gaubert, Charles Josselin, Claudy Lebreton ou Bernard Hinault. Proches par l'esprit, la culture, la langue, la construction d'une relation durable entre nos deux territoires nous est apparue comme une évidence.

Un bilan de ces dix années de partenariat ?

Les domaines privilégiés ont été la culture, le tourisme, les échanges de jeunes sur le plan scolaire, sportif. Et en point d'orgue, des opérations "grand public" de présentation de nos identités et de nos potentialités respectives. Ce fut le cas pour les Côtes d'Armor en 1998, en tant qu'invitées d'honneur du Salon Vert à la Foire Internationale de Liège; et pour les Liégeois à la Foire-Expo des Côtes d'Armor, l'année suivante. Faire en sorte que les gens se rencontrent et apprennent à mieux se connaître,

c'est là tout le sens de notre coopération.

Ces échanges, ont gravé en nous tant de souvenirs chaleureux, et partout ce formidable sens de l'accueil breton... quand la coopération s'installe dans les cœurs, c'est gagné.

Et pour l'avenir ?

Une nouvelle étape s'enclenche. Les "fiancés" se sont mariés et mûrissent de nouveaux projets: échanges d'expériences en matière de nouvelles technologies, partenariats commerciaux et économiques via ce formidable outil qu'est l'antenne économique du Conseil général à Paris, et d'autres actions dans le cadre des programmes et des partenariats européens.

Reviendrez-vous en Côtes d'Armor ?

Bien-sûr. Maintenant que j'ai pris mes "quartiers d'hiver", je compte bien revenir saluer mes amis, c'est pour moi essentiel; je sais que les Costarmoricains le pensent aussi, c'est pour cela que je les aime. ■

Sébastien Fraleux, un globe-trotter pas frileux

C'est à Dahouët, le petit port de Pléneuf-Val André, que Sébastien s'est posé en attendant d'autres aventures. De ses voyages, il a rapporté une trentaine d'histoires de vie singulières. La mémoire à fleur de peau, le regard vers l'horizon, il les rédige aujourd'hui pour en faire un recueil, fruit des multiples rencontres qui ont éclairé son parcours.

“La fortune ne sourit qu'aux audacieux”. Cet adage va comme un gant à Sébastien. À 27 ans, bien dans sa peau, il n'est pas inquiet pour un rond pour l'avenir. Il vit l'instant présent intensément. Le récit de son parcours fait briller son regard qui reflète l'intensité de ses rencontres.

Sébastien est un Européen. Pour lui, pas de frontières, pas de nationalités. “Je trouve les distances courtes maintenant. Si demain soir, on m'invite à Rome, je pars tout de suite en stop, sûr d'arriver à temps”.

L'aventure commence en 1999, après sa licence en sciences de l'éducation, quand il entreprend un service volontaire européen (SVE) près de Madrid. “Au retour, avec des amis estampillés SVE eux aussi, nous avons fondé

l'association Rataouille et fait un tour d'Europe des écoles avec l'outil du cirque pour faciliter la communication avec les enfants et deux expos, une sur l'eau et une sur l'identité culturelle. Nous sommes partis en 2002”.

Mais comment se poser après ça ? Sébastien monte un autre projet : il part récolter des histoires de vie dans l'Europe élargie. Les fonds viennent de l'Europe et du Conseil général. Avec son carnet d'adresses bien rempli, il peut faire des haltes partout dans cette mosaïque. Si les amis ne répondent pas à l'appel, il lui arrive de dormir à la belle étoile. “Quand on part, il faut être réceptif et ouvert. On parcourt beaucoup de kilomètres, en avion, en train, en car, en voiture, en stop souvent quand le budget a fondu. Quand j'ai besoin d'argent, je rentre en France, je trouve un petit boulot et je repars. Un jour, un Québécois de 60 ans m'a pris en stop à Rennes. J'allais à Munich, lui à Chartres. De fil en aiguille, il a fini par m'emmener à destination”.



Mille étapes parsemées de rencontres et d'amitié comme ici en Pologne



Dans le train Skopje-Belgrade

Photo: DK

UN VOYAGE DANS L'ESPACE, LE TEMPS ET LES CULTURES

Du Portugal à la Suède, en passant par la Turquie, la Moldavie et les Balkans, il engrange des histoires pas communes. Curieux et avenant, seul, ce qui facilite les contacts, il intègre les coutumes, apprend la cuisine du pays traversé. En Moldavie, il participe aux travaux des champs où il coupe le maïs à la serpe avec des paysans. “J'ai parfois vécu à la manière de mes grands-parents, sans eau, ni électricité. Quand on est accueilli, on reçoit - une fois un portrait de Tito - mais on donne aussi beaucoup. J'ai préparé des plats dont j'avais appris la recette dans un autre pays”. Pour communiquer, il y a les gestes et les petits plats mais Sébastien parle espagnol et anglais et se débrouille en alle-

mand et italien. Il attire la sympathie et n'a jamais peur. Toutefois, il lui est arrivé de se faire voler tout son matériel de “reporter” à Copenhague. Sébastien est intarissable. Il se souvient avec émotion de sa rencontre avec un vieil Italien engagé dans l'armée de Mussolini et se révoltant ensuite, avec un Luxembourgeois racontant que son nounours avait servi de cache aux bijoux de la famille pendant la guerre, avec Lejla dont le père est mort pendant la guerre à Sarajevo et encore ce gardien de phare sur une île de Galice qui traduisait un roman de Dickens. Il cherche maintenant un éditeur pour son ouvrage en cours de rédaction. Et ensuite, il repart... à Munich, avec celle qu'il a rencontrée... lors d'un voyage évidemment! ■

PLÆUC-SUR-LIÉ



Un canton où l'on reste vivre

Les habitants sont attachés à ce territoire à l'histoire si riche même si son "album souvenir" n'a gardé que peu de traces du passé. Le canton est aujourd'hui surtout tourné vers l'avenir.

Le secteur est bien desservi, facilement accessible. Deux axes routiers importants le longent ou le traversent, la D 790 et la D 700 qui relient Saint-Brieuc à Rostrenen et Saint-Brieuc à Loudéac. La contrée a le privilège d'être "oxygénée" par la forêt de l'Hermitage-Lorge, une des plus grandes du département (2000 hectares), riche en champignons. Elle sert de cache aux résistants dont une cinquantaine connurent un triste sort. Le monument de la Butte-Rouge commémore leur combat.

La Côte des halles et les chaos de Plaintel proposent des promenades nature pittoresques.

Pour Gérard le Guilloux, conseiller général, "Le canton est fidélisant". À quoi cela tient-il? À un certain art de vivre, au fleurissement de ses communes régulièrement primées, à sa population sociable ou encore à sa bonne vitalité économique et culturelle? Sûrement à tout cela à la fois. Et peut-être plus simplement parce que l'image qu'il renvoie est bien vivante. "On trouve tout sur place. Des commerces, des entreprises qui offrent du travail à 2000 personnes avec, entre autres, une zone d'activités à Plaintel. Chaque village propose des lotissements pour loger une partie des 8500 habitants du canton. Plus d'un quart de la population est jeune et les 150 associations sont dynamiques. Ici, on pratique "ensemble" les danses galleuses ou les randonnées communautaires que chaque bourg propose à tour de rôle. Et le Conseil général nous donne un coup de pouce en soutenant financièrement les animations en milieu rural".

UN RAYONNEMENT CERTAIN

L'orphelinat de Plaintel, institut médico-pédagogique, est devenu un centre d'aide par le travail. Ouvert en janvier 1971, il s'étend sur 100 hectares et se consacre à plus de 200 handicapés. Une référence dans ce secteur d'activités.

Le canton regroupe deux communautés de communes: Le Bodéo, l'Hermitage-Lorge, Plaintel et Plœuc-sur-Lié ont créé Centre Armor Puissance 4. À son actif, la réalisation de la zone industrielle du Grand-Plessis à Plaintel grâce au dispositif Qualiparc. Les communes de La Harmoye et Lanfains sont regroupées avec Quintin.

Ce découpage n'est pas vraiment du goût du conseiller général. "Géographiquement, il n'y a là aucune logique. Pas plus qu'avec les attributions territoriales de la gendarmerie. J'y vois une atteinte au service public. Par contre, nous avons quatre bureaux de distribution du courrier".

Le collège Eugène Guillevic fait partie des collèges qui proposent une ouverture culturelle à travers leur galerie d'art à vocation pédagogique et les ateliers artistiques auxquels peuvent participer les élèves. Elle accueille trois expositions par an. En novembre dans le cadre d'Insolites mondes d'artistes, c'est Melaine Favennec qui sera à l'honneur.

Les six bourgs du canton ont une histoire chargée. Aux XVIII^e et XIX^e siècles, l'industrie se divisait en trois secteurs. Le dernier haut fourneau de Bretagne, disparu définitivement en 1978, était localisé aux Fonderies du Pas à Lanfains. Il ne reste que la demeure du maître de forges et quelques maisons ouvrières face à l'étang.

La Harmoye abritait les fours à chaux de Cartravers où, contre toute attente, on trouvait du calcaire. Une curiosité géologique dans une région granitique et schisteuse. De nombreux nostalgiques ont entamé des démarches pour faire revivre le passé en y créant un écomusée.

UNE RÉGION FLORISSANTE AU XVIII^e SIÈCLE

L'industrie toilière fut très développée, essentiellement aux XVII^e et XVIII^e siècles, notamment dans la commune du Bodéo. La manufacture des toiles de lin y connut son apogée vers 1775 mais l'activité déclina au point de tourner la page en 1830. Le tissage des toiles n'était pas "rentable" car la matière première arrivait brute du Trégor, région riche en linotiers.



L'église de la Harmoye

Les communes ont donc dû se reconverter. Et malheureusement, une grande partie de la population laissée pour compte fut contrainte à déployer des trésors d'imagination pour survivre. L'exode rural se ressentit fortement au début du XIX^e.

Après les Bourguignonnes, les Bretonnes s'engagèrent comme nourrices, partant parfois jusqu'à Paris vendre un bien précieux qui manquait alors à leur propre progéniture. D'autres offrirent leur force de travail à des chiffonniers pas toujours scrupuleux. Ceux qu'on appelait les "pillotoux" ramassaient peaux et chiffons. Ce phénomène, parti de Lanfains, est né après l'effondrement de l'activité toilière.

Avec l'idée du premier comice agricole, Plœuc-sur-Lié, à sa manière, fut une pionnière. La commune comptait quatre foires annuelles, datant pour certaines du Moyen Âge mais le XX^e siècle vit leur disparition. Tout l'ouest se retrouvait à celle de Plaintel qui se spécialisa dans les poulains et se jumela avec Maurs dans le Cantal. Le premier lundi d'octobre reste un rendez-vous incontournable pour les amoureux du cheval et autres maquignons.

La pomme de terre fut introduite en Côtes d'Armor au XVIII^e siècle. Plœuc-sur-Lié, siège du Syndicat des producteurs de plants, a, depuis, gagné son label de pays de la patate. La première fête a eu lieu en 1999. La BF 15, alias Belle de Fontenay Flavia, a été suivie d'autres espèces.

Aujourd'hui, le canton revit l'histoire à sa manière; la première réunion des "bistrots de vie" le 24 septembre, animée par l'association du même nom et menée de main de maître par Pierre Fénard, Roger Toinard et Jean Le Rétif a permis de revisiter ce passé parfois douloureux qui a laissé quelques stigmates dans l'inconscient collectif.

ÉVÉNEMENTS

- Festival du petit village à Lanfains en août
- Fête de la patate à Plœuc-sur-Lié en septembre 2005
- Foire aux poulains et chevaux de Plaintel, le premier lundi d'octobre



Gérard Le Guilloux, Conseiller général



La Foire aux poulains de Plaintel



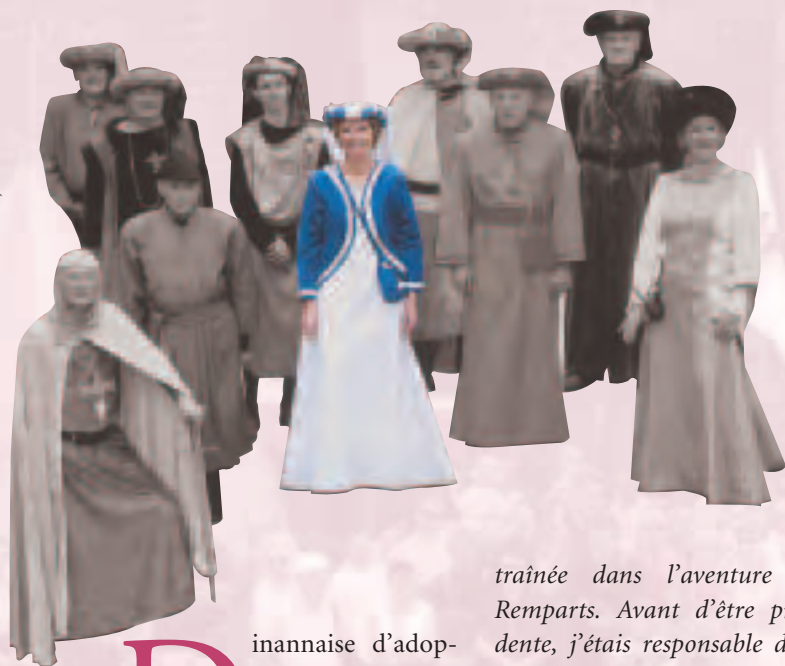
Au CAT de St-Quihouët

JOËLLE LE GUIFFANT

La Fête des Remparts, passion et vocation

En juillet dernier, à Dinan, la seizième Fête des Remparts a attiré plus de 100 000 spectateurs. Pour Joëlle le Guiffant, nouvelle présidente de l'association organisatrice, c'était un baptême du feu.

Photo: François Moreau



Dinannaise d'adoption depuis 20 ans maintenant, Joëlle le Guiffant n'en est pas à sa première expérience associative. Responsable d'une association de parents d'élèves pendant la scolarité de ses filles, cette passionnée d'histoire avait mis sur pied un salon du livre d'histoire, mené avec la bibliothèque municipale et des libraires. "Les responsabilités associatives, c'est un engrenage. À la même époque, il existait un salon du livre médiéval, une initiative des membres de l'actuelle Fête des Remparts. Très vite, nous sommes devenus partenaires. Et tout naturellement ensuite, j'ai été en-

trainée dans l'aventure des Remparts. Avant d'être présidente, j'étais responsable de la promotion". Elle a découvert les problèmes de technique, de sécurité, de Sacem. "J'ai vite appris et l'ancien président qui s'est reconverti en "DRH" (NDLR: directeur des ressources humaines) des bénévoles, est toujours disponible".

Dans son esprit, l'Histoire (avec un grand H) racontée à travers cette fresque festive doit avoir une portée pédagogique. "Nous voulons montrer un spectacle de qualité. Nathalie Odot, responsable municipale du service patrimoine à la mairie, nous apporte une aide précieuse à cet égard. Elle nous a donné l'idée du thème par exemple, qui change à chaque fête". Un thème "osé" par rap-

port à l'actualité: des remparts de Dinan aux portes de l'orient, la route de la soie. Pour 2006, ce sera "contes et légendes".

Mais Joëlle le Guiffant est modeste. Pour elle, les présidents passent et la fête, qui évolue sans cesse, est l'œuvre d'une équipe. Et quelle équipe! Pas moins de trente membres au conseil d'administration, dont quinze s'affairent toute l'année. "Nous nous retrouvons tous les mardis matins dans notre local à la Source. Quant au spectacle, il nécessite quelque 300 personnes. Pendant les deux jours de la fête, nous servons 2 500 repas aux bénévoles". Pas étonnant quand on sait que les "Remparts" in-

vestissent toute la ville, accueillent près de 100 000 spectateurs sur deux jours et que le budget avoisine les 350 000 €. L'événement a lieu tous les deux ans.

On imagine aussi toutes les précautions à prendre pour ces deux jours. "Des conventions sont passées avec la gendarmerie, les pompiers. Jusque-là, tout s'est bien passé mais j'appréhende toujours les mouvements de foule. Les places où se déroulent les spectacles ne sont pas très grandes. Nous n'annonçons pas les horaires des spectacles pour justement éviter ces déplacements".

Au fond, pour Joëlle le Guiffant les "Remparts" sont l'aboutissement d'une vocation historique longtemps rentrée. ■





25 NOVEMBRE - ASSISES DE L'INSERTION

Vers une nouvelle politique départementale de l'insertion

En janvier 2004, les départements se sont vus confier par l'Etat la gestion du RMI et la mise en place du Revenu Minimum d'Activité (RMA). Le Conseil général s'est alors engagé dans l'élaboration d'un nouveau Plan Départemental de l'Insertion qui sera soumis au vote de l'Assemblée Départementale en janvier prochain. D'ici là, fin novembre, les Assises de l'Insertion auront permis d'affirmer les grands axes. Paule Quémère, vice-présidente du Conseil général chargée du Logement et de l'Insertion, nous en dit plus.



Paule Quémère
vice-présidente
du Conseil général

Un an après le transfert du RMI et du RMA aux Départements, quelle est la situation en Côtes d'Armor ?

La prise en charge des 7000 allocataires du RMI s'est bien passée. Pour autant, nous sommes confrontés aujourd'hui d'une part au désengagement de l'Etat sur un certain nombre de dispositifs d'aide à l'insertion, d'autre part à des incertitudes sur les moyens réels qui seront mis en œuvre pour le fameux "Plan Borloo". Enfin, concernant le RMA, il devrait être appliqué en Côtes

d'Armor, mais nous l'encadrerons d'un code de déontologie pour éviter que des employeurs peu scrupuleux ne soient tentés de s'offrir de la main d'œuvre bon marché. Je rappellerai qu'à ce jour, à peine cent contrats RMA ont été signés pour toute la France.

Dans ce contexte, des Assises de l'Insertion, ça sert à quoi ?

À ne pas rester figés dans l'attente, à initier de nouvelles pistes d'actions. De ces assises sortiront les grands axes du Plan Départemental de l'Insertion que nous présentons en janvier à l'Assemblée Départementale. Le réseau mis en place depuis des années en partenariat avec l'ensemble des acteurs de l'insertion fonctionne bien, dans de nombreux domaines comme l'emploi, le logement, la santé, l'insertion sociale, etc. Ce réseau, il nous faut aujourd'hui l'élargir.

Toutes ces pistes doivent être examinées. Alors que l'Etat a réduit de moitié les postes de Contrats Emploi-Solidarité auxquels ont recours les associations d'insertion, nous ne devons en négliger aucune. Il nous faut lancer des passerelles vers le monde économique.

notamment en sensibilisant les collectivités et les entreprises sur le rôle qu'elles peuvent jouer en matière d'insertion par l'activité. Il existe des gisements d'emplois d'insertion inexploités, nous menons actuellement une étude dont nous livrons les conclusions lors de ces assises. Certains secteurs d'activités, comme le bâtiment et les travaux publics, souffrent aujourd'hui d'une pénurie de main d'œuvre. Je pense que l'on pourrait en partie répondre à cette pénurie au travers de l'insertion.

Mais il ne suffit pas de le dire. Comment comptez-vous y prendre ?

Au Conseil général, nous réfléchissons très sérieusement à l'introduction d'une clause du "mieux disant social" dans les marchés que nous passons avec des entreprises. Le principe serait que l'entreprise s'engage à faire travailler une ou plusieurs personnes en par-

"Il nous faut lancer des passerelles vers le monde économique"

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Mille hectares de forêt pour s'ouvrir à l'écocitoyenneté

BOIS D'AVAUGOUR

478 ha
 Feuillus : 200 ha
 Résineux : 266 ha
 Un étang de 5 ha
 Une chapelle
 5,6 km de routes empierrées
 11 km de layons et chemins
 Communes de Saint-Pever (378 ha) et Lanrodec (100 ha).

BOIS-MEUR

579 ha
 Feuillus : 40 ha
 Résineux : 526 ha
 5 étangs
 Excellente desserte interne de la forêt
 5 km de layons et chemins
 Communes de Lanrodec (403 ha), Boquého (155 ha), Saint-Pever (19 ha) et Saint-Fiacre (2 ha).

Un événement : 1 000 hectares de forêt vont entrer dans le giron du Conseil général qui entend y mettre en œuvre plusieurs expériences innovantes : ouverture aux loisirs et aux sports de pleine nature, protection du patrimoine naturel et développement de la filière bois-énergie... L'objectif : faire d'Avaugour et de Bois-Meur un pôle de référence régional en matière de développement durable.

Un massif de plus de mille hectares de forêt sillonné de chemins de randonnée, parsemé de clairières, d'étangs, offrant d'innombrables possibilités de balades et d'activités de pleine nature ; un observatoire d'éducation à l'environnement abritant de nombreuses espèces animales et botaniques protégées ; une forêt privilégiant la reconquête des espèces feuillues et une gestion sylvicole raisonnée, autour notamment du développement de la filière bois-énergie... voilà ce que devrait être, dans quelques années, la forêt départementale d'Avaugour et de Bois-Meur.

Dans un département relativement peu boisé (12 % de notre territoire pour une moyenne nationale de 27 %) et dont 90 % des forêts sont des propriétés privées, l'achat par le Conseil général de ce massif idéalement situé entre Armor et Argoat, à mi-chemin de Saint-Brieuc et de Guingamp, est un événement à plus d'un titre.

D'abord, parce que les Costarmoricains manifestent un intérêt tout particulier pour la forêt. Un intérêt affirmé en 1997, lorsque

la première grande manifestation sur ce thème, organisée par le Conseil général en forêt départementale de Beffou, accueillit près de 80 000 visiteurs, et confirmé lors des deux autres grands rendez-vous qui suivirent : La Hunaudaye en 2000 et Loudéac en 2003 (Inutile à ce propos de préciser que la prochaine fête de la forêt aura lieu en 2006 dans la future forêt départementale d'Avaugour). Ensuite parce que le Conseil général, qui travaille actuellement à la mise en place d'un "Agenda 21" local pour mettre en pratique les principes du développement durable, trouve ici le terrain idéal pour une expérimentation "grandeur nature".

DÉTENTE, SPORTS, DÉCOUVERTE...

Pour Claudy Lebreton, président du Conseil général, "Dans un département où nombre de forêts sont difficiles d'accès parce que privées, nous ne pouvions pas laisser passer une telle occasion. Nous voulons ouvrir ce massif aux Costarmoricains, en faire un site de référence régional pour la mise en œuvre de notre

L'un des cinq étangs du Bois-Meur

agenda 21. Cela se traduira par la protection et la réhabilitation du patrimoine naturel, l'éducation à l'environnement et une gestion sylvicole exemplaire. L'exploitation des jeunes conifères, présents en très grande quantité, nous permettra de développer une filière bois-énergie qui viendra alimenter, entre autres, des chaudières à bois dans les collèges départementaux (1). Et la nature des lieux pourrait permettre d'envisager, à terme, la valorisation d'autres ressources naturelles comme le vent ou l'eau."

... POUR QUE LES COSTARMORICAINS S'APPROPRIENT AVAUGOUR ET BOIS-MEUR

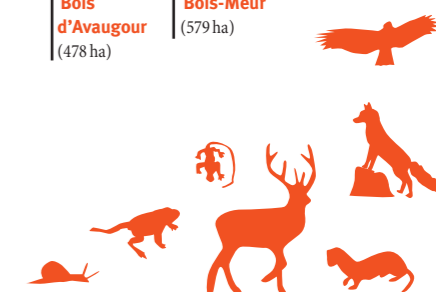
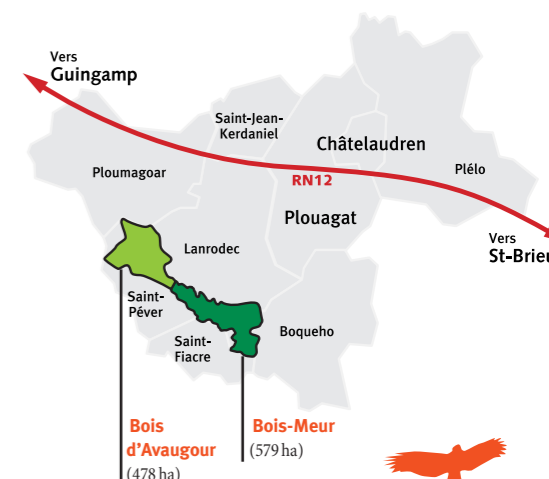
L'autre objectif avoué du Conseil général est d'ordre touristique. "La forêt est à une poignée de minutes de la N12 et des axes empruntés par les habitués du littoral. Par son attractivité, elle leur ouvrira les portes du tourisme intérieur," poursuit Claudy Lebreton. Un point de vue partagé sur place par l'Association de Recherche et de Protection de l'Environnement (ARPE), qui a suivi, pas à pas, l'évolution du dossier. "Nous avons aujourd'hui l'assurance que cette zone extraordinaire va être protégée, valorisée et surtout totalement ouverte à nos concitoyens. Il y a là de quoi créer un pôle touristique majeur, avec de réelles retombées économiques sur tout le secteur," rappelle Ange Nabucet, président de l'ARPE.

Chapelle du Bois d'Avaugour

Pour l'heure, les procédures d'achat aux propriétaires, deux sociétés d'assurances qui les exploitaient pour le bois et la chasse, suivent leur cours. Concernant le Bois-Meur (579 ha), l'affaire est pratiquement conclue, pour Avaugour (478 ha), une transaction à l'amiable est en négociation.

D'ores et déjà, le Conseil général est à pied d'œuvre pour affiner ce projet-phare et, du côté des communes concernées (voir la carte), on augure déjà des retombées d'une telle opération.

"La vente de ces forêts était vraiment une opportunité que le Conseil général a su saisir. On ne peut que s'en féliciter, d'autant que cet ambitieux projet associera et redynamisera les communes et leur tissu associatif," commente Jean-Pierre Le Goux, conseiller général de Plouagat et maire de Lanrodec, commune dont le territoire englobe la moitié du massif. Même réaction à la Communauté de Communes de Châtelaudren-Plouagat dont le président, René Guilloux, est aujourd'hui rassuré : "Quand nous avons appris la mise en vente, notre première crainte a été que cette forêt, dont nous connaissons bien la valeur écologique et le potentiel de développement, reste dans le domaine privé, mais nous n'avons pas les moyens d'acheter. Alors, la décision du Conseil général et sa volonté de nous associer au projet nous satisfont pleinement."



UNE FAUNE TRÈS RICHE

Faucon hobereau, engoulevent d'Europe, buzzard Saint-Martin, fauvette pitchou, tritons marbrés et alpestres, escargot de Quimper, crapaud calamite, martre, belette, putois, blaireau, renard, cerf, chevreuil, sanglier, etc.

(1). Alors que le collège de Rostrenen est équipé d'une chaufferie à bois depuis trois ans, le Conseil général vient de programmer des installations similaires dans les collèges publics de Belle-Isle-en-Terre, Plouaret et Plénée-Jugon. Leur mise en service devrait intervenir à l'automne 2005.

ROCADE D'AGGLOMÉRATION BRIOCHINE

Le projet s'expose au Conseil général



Après plusieurs années d'études de différents tracés et de nombreuses réunions publiques dans les communes concernées, le Conseil général, en partenariat avec la CABRI (Communauté d'Agglomération Briochine), adoptait en 2003 les grandes lignes du tracé de la rocade d'agglomération. Principaux objectifs de cette rocade de 16 km : améliorer la sécurité par le délestage partiel de la RN12 ; permettre une meilleure desserte des communes et faciliter l'accès aux grands équipements publics ; favoriser le développement économique des grands pôles (Zoopôle, zone d'activité des Châtelets...) et des communes situés au sud et à l'ouest de Saint-Brieuc.

Après avoir été présenté en réunions publiques sur tous les cantons traversés par la rocade, le projet fait depuis quelques mois l'objet d'une exposition, déjà présentée à Ploufragan et Trégueux. Cette expo-

sition sera visible à partir du 1^{er} novembre dans le hall d'accueil de la Direction de la Communication du Conseil général. Vous pourrez notamment y découvrir, grâce aux technologies numériques, sa maquette virtuelle. L'exposition s'attache également à présenter l'intégration de la rocade dans son environnement - préservation de la faune, de la ressource en eau, réduction des nuisances sonores, respect du cadre de vie des riverains, dispositifs de sécurité novateurs, etc. - pris en compte pour l'élaboration du tracé.

Prochaines étapes du projet : l'ouverture de l'enquête publique début 2005 et un démarrage des travaux prévu courant 2006. Enfin, côté chiffres, la rocade, dans sa première phase à 1X2 voies (2X2 voies à plus long terme), représentera un investissement d'environ 62 millions d'euros, financés à 70 % par le Conseil général, et à 30 % par la CABRI.

Exposition du 1^{er} novembre au 24 décembre
Du lundi au vendredi :
8 h 30 - 12 h 30 ; 13 h 30 - 18 h.
Conseil général,
Direction de l'Information,
de la Communication
et de la Promotion,
9, place du général de Gaulle
22000 Saint-Brieuc.

CANTON DE DINAN-OUEST

André Calistri,
nouveau
conseiller
général



À 49 ans, ce militaire en retraite, marié et père de deux enfants, a été élu le 10 octobre, succédant ainsi à Didier Morel, décédé le 13 juillet dernier. Conseiller municipal de Trélivan, très impliqué dans la vie associative locale, ce militant socialiste veut être avant tout un "animateur de canton", affichant sa volonté de "travailler avec l'ensemble des habitants, des élus, des associations, au-delà de leurs appartenances politiques respectives". Ses dossiers de prédilection : le projet de contournement sud de Dinan, l'emploi et l'ouverture de nouvelles formations au Lycée Ker Siam.

UN NOUVEAU
VICE-PRÉSIDENT
Loïc Raoult,
vice-président chargé
du développement
durable



Conseiller général d'Étables-sur-Mer et maire de Plourhan, Loïc Raoult a été élu par l'Assemblée Départementale vice-président du Conseil général, chargé du Développement durable. À ce titre, il fait son entrée à la commission permanente du Conseil général et assure la vice-présidence de la commission de l'Agriculture et du Développement durable,

des responsabilités occupées auparavant par Didier Morel. Parmi les dossiers départementaux prioritaires que Loïc Raoult aura à piloter, on citera la mise en place de l'Agenda 21 local (mesures pour le développement durable) et l'élaboration du nouveau Plan Départemental d'Élimination des Déchets.



LAMBALLE

La tôlerie tout en finesse

EN SUCCÉDANT À SON PÈRE À LA TÊTE DE L'ENTREPRISE FAMILIALE, JEAN-LUC ROSIER A BIEN FAIT LES CHOSES. BIEN QUE SE SITUANT SUR UN SECTEUR TRÈS CONCURRENTIEL, IL EST PARVENU À DOUBLER SON CHIFFRE D'AFFAIRES DEPUIS 1999, DATE À LAQUELLE IL A REPRIS LES RÊNES. AUJOURD'HUI, TFE FÊTE LES 30 ANS D'UN PARCOURS RÉUSSI.

T.F.E
TÔLERIE FINE ELECTRONIQUE

Siège social : 7, rue de Beausoleil
22400 Lamballe
Tél. 02 96 31 18 55 Fax. 02 96 31 35 47
www.tfe-france.com

— Création : 1974
— Chiffre d'affaires 2003 : 2,8 millions d'euros
— Effectif : 42
— Activité : tôlerie fine pour les secteurs médical, automobile, informatique, agencement...

“**I**ssus du milieu ouvrier, mes parents ont monté leur entreprise en 1974, en région parisienne,” explique Jean-Luc Rosier. “Nous venions tous les ans en vacances en Côtes d’Armor et ils ont décidé de venir y installer leur atelier de tôlerie fine”. Qu’est-ce que la tôlerie fine? La transformation de l’acier, l’aluminium et l’inox en feuilles, barres ou tubes, pour la réalisation d’une large gamme de produits par découpe laser, poinçonnage, pliage: boîtiers, tiroirs optiques, coffrets... En juillet 1977, la famille Rosier délaisse les plages pour prospecter. Dès la rentrée de septembre, elle installe son activité dans un bâtiment de 80 m², proposé par la mairie de Saint-Alban. S’ensuivra une suite de déménagements et d’agrandissements qui se terminera à Lamballe en 1992, sur un site de 1300 m², aujourd’hui étendu à 2300 m². En 1994, Jean-Luc Rosier intègre à 29 ans l’entreprise familiale, après une formation technique et commerciale. “Il y a une certaine fierté de voir que les parents ont bâti quelque

chose. Une génération crée et celle qui suit essaye de valoriser.” Il prend alors la direction de l’atelier et son épouse gère la comptabilité. En janvier 1999, il devient PDG. Aussitôt, un business plan sur 3 ans est établi. Des investissements conséquents sont réalisés, de nombreuses embauches effectuées, un service commercial mis en place... À la clé, une réussite inattendue. Le chiffre d’affaires passe de 1,5 million d’euros en 1997 à 2,5 millions d’euros en 2001. “*Bien malin qui aurait pu prévoir cette réussite, souligne modestement le PDG. L’économie nous a portés, des facteurs nous ont favorisés et voilà. Il y a un peu de chance... et quand même un peu de travail.*”

PHASE DE STABILISATION

Aujourd’hui, T.F.E est une entreprise florissante, avec une croissance de 20 % prévue encore pour cette année. Pour autant, Jean-Luc Rosier reste prudent et souhaite calmer le jeu. “Notre métier est très concurrentiel. Il est diffi-

cile de fidéliser les clients dans le domaine de la sous-traitance. Nous sommes toujours sur le fil du rasoir. Aussi, on ne peut pas se permettre de faire de tels bonds tous les ans, sinon la trésorerie explose. Si le marché ne nous pousse pas à nous agrandir, nous en resterons là pour l’instant”.

Des métiers mal connus

Pour l’heure, sa préoccupation est d’améliorer le service au client en terme d’écoute, de réactivité et de qualité. Ce qui impliquera une diversification de l’activité, particulièrement sur la finition des produits. Un regret cependant: les métiers de la tôlerie fine restent trop méconnus du grand public et de l’Education Nationale. D’où de sérieuses difficultés à recruter. “Nous devons former nous-mêmes nos jeunes sur le tas, durant un mois à plus d’un an selon le poste. Dans le département, toutes les entreprises de mon secteur ont cette difficulté. Dommage, il y a quelques centaines d’emploi en jeu.”



SAINT-GUEN

Trigone met la gomme

À SAINT-GUEN, TRIGONE COLLECTE ET REVALORISE PLUS DE 2,5 MILLIONS DE PNEUS USAGÉS SUR TOUTE LA BRETAGNE. SON PDG, PHILIPPE LAUNAY, A SU ADAPTER ET DÉVELOPPER SON MÉTIER DE RÉCUPÉRATEUR POUR L'INSCRIRE DANS UNE LOGIQUE DE TRANSFORMATION.

TRIGONE

5 rue de la libération
22 530 Saint-Guen
Tél. 02.96.26.08.91 Fax. 02.96.26.30.64
E-mail : recycling.trigone@wanadoo.fr
Site internet : <http://web-trigone.com>

- **Activité** : collecte et recyclage de pneumatiques usagés
- **Effectif** : 22 salariés
- **Chiffre d'affaires 2004** : 2,6 millions d'euros
- **Volume de pneus recyclés** : 2,5 millions de pneus usagés par an dont 2 millions de pneus de tourisme et de camionnettes.

Afin de neutraliser le risque environnemental que peuvent constituer les pneus usagés en France, un décret de décembre 2002 rend obligatoire le recyclage des pneus pour les professionnels qui les fabriquent (manufacturiers) et qui les distribuent (garagistes, concessionnaires, etc.). Regroupés au sein d'Aliapur, la filiale française de valorisation des pneus usagés, ils ont lancé un appel d'offres pour la collecte et le retraitement. C'est ainsi que Trigone a été choisi pour traiter pas moins de 2,5 millions de pneus chaque année. "Nous avons obtenu un agrément de la filière depuis le mois de mars de cette année. Elle nous recommande auprès de tous ses adhérents. Nous nous positionnons comme l'un des plus importants prestataires d'Aliapur, avec un rayon d'action qui s'étend sur quasiment tout l'ouest à l'exception du Morbihan où il existe déjà un collecteur" explique Philippe Launay.



Le pneu usagé est un matériau à fort potentiel. Considérant le volume à traiter, Trigone a investi 1,5 million d'euros dans la création

d'une plate-forme de revalorisation : un espace sécurisé (intrusion et incendie), soumis à une réglementation préfectorale très stricte, doté d'un dispositif de pesée et d'identification des flux entrants et sortants. Les pneus sont collectés par la société Legall, co-traitant de Trigone. Il y a deux catégories de pneus : les pneus de tourisme et

de camionnettes et les pneus de poids lourds et de véhicules agricoles. Vient ensuite la phase du tri pour sélectionner les pneus qui peuvent être soit réemployés pour le rechapage, soit broyés pour prendre la forme de "chips".

PREMIERS CLIENTS, LES CIMENTERIES

"Cette transformation permet d'obtenir un combustible qui sera utilisé dans les fours des cimenteries. Les caractéristiques techniques du pneu lui confèrent un pouvoir calorifique important" précise Philippe Launay. Les avantages de ce combustible sont nombreux : par exemple, en séjournant très longtemps dans ces fours, ils augmentent la température (les matières sont portées à plus de 1450°C), et réduisent ainsi les émissions atmosphériques. Le Maroc utilise ces "chips" pour ses cimenteries. Trigone lui en fournit tous les deux mois 2000 tonnes. Aujourd'hui, l'entreprise table sur un doublement de son chiffre d'affaires en 2005. ■



FORT LA LATTE

Un château qui surveille la mer

La Bretagne a ses calvaires et ses menhirs.

Elle a aussi ses châteaux forts.

L'élégante silhouette qui se profile du Cap Fréhel est une forteresse qui évoque davantage des assauts guerriers que des amours cachées.

Fort La Latte ne fait qu'un avec le promontoire rocheux qu'il habille, se détachant sur la mer, avec Saint-Malo, la ville corsaire, en toile de fond. Si vous le visitez, les pierres vous raconteront six siècles d'histoire.



Est-ce sur mer, de la baie de la Fresnaye, ou des chemins de randonnée qui convergent vers le site que Fort La Latte offre le plus beau panorama ?
Affaire de goût et de sensibilité sans doute. La découverte coupe le souffle de toute façon, que le soleil brille ou que la tempête fasse rage.

Ce n'est donc pas un hasard si ce château médiéval, qui épouse la forme du rocher, construit essentiellement en grès rose, est le plus fréquenté de la région Bretagne. Plus de 100 000 visiteurs pénètrent dans l'enceinte chaque année et peut-être un million de personnes se promènent autour et profitent de la vue exceptionnelle sur le fort et la baie. Promeneurs, n'hésitez pas à franchir le pont-levis, vous ne le regretterez pas. Du chemin de ronde, on découvre un panorama étonnant sur toute la côte d'Émeraude : l'anse des Sévignés, le cap Fréhel, l'île des Hébihens, Saint-Malo ou encore l'île de Cézembre. Vous comprendrez mieux pourquoi les propriétaires - Fort La Latte est un château privé - et leur descendance rennaise ont eu le coup de cœur pour cette demeure classée au passé tourmenté. ■

Roche Goyon ou Fort La Latte ? Six siècles d'histoire

Difficile d'affirmer de quand date le premier château. Une légende attribue à un certain Goyon la construction d'une bâtisse à la fin du premier millénaire. Une chose est sûre : la famille Goyon est une très ancienne famille bretonne et le château a longtemps porté son nom. Disons que l'actuel édifice fut commencé en 1364, avant l'apparition du canon en Bretagne, en pleine guerre de cent ans entre la France et l'Angleterre. Un nommé Du Guesclin, qui allait devenir plus tard Connétable de France, y envoie des troupes en 1379. Malgré une ré-

sistance acharnée, la forteresse est confisquée au profit du roi Charles V... et rendue à son propriétaire en 1381.

DES ASSAULTS GUERRIERS RÉPÉTÉS

Les Goyon continuent leur ascension sociale. On retrouve un Goyon conseiller du duc de Bretagne. Rappelons que la Bretagne était alors un duché indépendant du royaume de France. Ce n'est qu'en 1491 que le mariage d'Anne de Bretagne avec Charles VIII signe le premier rattachement de la Bretagne à la France.

La position du château de la Roche-Goyon en fait un emplacement stratégique, capable de défendre la côte contre le retour des Normands ; à l'inverse il a aussi pour vocation de faciliter le débarquement des Anglais. En 1490, il subit juste-

ment un nouvel assaut guerrier de leur part. À chaque fois, l'édifice souffre.

En 1597, catholiques et protestants s'affrontent. Le propriétaire, le maréchal de Maignon est un fidèle d'Henri IV, protestant. Le duc de Mercœur, catholique, attaque et endommage la forteresse.

Il faudra attendre l'ingénieur Simon Gareneau, chargé par Vauban (lui-même missionné par Louis XIV) de fortifier la côte pour défendre Saint-Malo, pour la transformation des bâtiments. C'est alors que le château prend le nom de Fort la Latte. Après la période médiévale, il connaît sa deuxième vie et les lieux prennent leur aspect actuel.

Le dernier grand épisode guerrier date de 1815 où de jeunes royalistes malouins tentèrent un vain assaut contre le fort. Abandonné au XIX^e siècle, il ne sera classé monument historique qu'en 1925 puis restauré de 1932 à 1938 par la famille Jouan des Longrais. Dès lors, il est ouvert aux visites. ■



Photos : Bruno Torrubia



Une forteresse conçue pour se défendre

La situation de la presqu'île lui confère une vocation militaire presque naturelle. Le château est donc fait de défenses et enceintes successives derrière lesquelles nos ancêtres se barricadaient. Des trois ponts-levis, deux subsistent. Ils permettent de franchir les crevasses qui coupent le château de la côte. Le premier pont-levis ouvre sur une "barbacane", une fortification qui permettait de protéger une sortie ou une retraite. C'est la première cour du château.

La forteresse est astucieusement conçue. Au nord-ouest, elle surplombe des falaises et sur l'autre face, la mer calme permet un éventuel débarquement.

À l'origine, le deuxième pont-levis à contrepoids était à treuil. Le contrepoids est une innovation technique du XIV^e siècle pour accélérer la manœuvre. Les ponts-levis sont munis d'une herse et d'assommoirs, des ouvertures

dans la voûte d'où l'on jette des projectiles.

Ici tout est prévu pour la défense : archères et meurtrières accueillent archers et arbalétriers. Du chemin de ronde, on peut tirer sur les assaillants et par les mâchicoulis du donjon et des tours, jeter des pierres et tirer à l'arc et à l'arbalète.

SE BATTRE N'EMPÊCHE PAS D'AIMER LE BEAU

L'esthétique aussi a son importance. Ca et là, il reste des traces ornementales médiévales comme les portes en arc brisé ou tiers point qu'on devine dans l'architecture remaniée. Les linteaux du chemin de ronde du donjon sont agrémentés de sculptures en forme de trèfle stylisé.

L'enceinte située après le deuxième pont-levis, est flanquée de tours et entoure un donjon cylindrique. À gauche, le corps de garde, à droite le logis du gouverneur. Ce dernier est la demeure des



propriétaires. Des fenêtres ont remplacé les ouvertures à meneaux moins claires.

La chapelle de 1420 a été reconstruite en 1719. Dernier refuge, le donjon, récemment consolidé. Le seigneur et sa famille y étaient à l'abri. On y accédait par un pont-levis surélevé. L'escalier qui y mène date du XVIII^e siècle. Les niches, pour le guet, ont été repositionnées comme jadis. Sur la façade, on trouve les symboles des évangélistes sculptés : l'ange de Saint Marc montre l'ouest, le lion indique le sud, l'aigle l'est, le bœuf le nord.

L'entrée du donjon formait une souricière, de petites herses empêchant l'accès à l'escalier et à la salle des archers au rez-de-chaussée. L'escalier à vis s'enroule vers la droite, les assaillants, épée à droite, étant ainsi en position de faiblesse.

La salle du premier étage servait de résidence à la famille du seigneur. Aménagée pour la vie quotidienne et le confort (de l'époque), on y trouve une fenêtre au sud, des coussièges en pierre situées dans les embrasures des fenêtres, une cheminée et des latrines dans l'épaisseur de la muraille. Au dessus une très belle salle voûtée d'où les gardes guettaient.

Le canon entre en scène au XV^e siècle et en contrebas du donjon, le four à rougir les boulets en 1793. À l'extrémité du site, la batterie basse ou batterie à barbette, plate-forme d'où l'on tirait le canon, accueillera prochainement un vrai canon. ■



TOURNAGES

De Kirk Douglas à Sophie Marceau

Fort La Latte a servi de décor à plusieurs films et non des moindres : "Les Vikings" en fait partie.

En effet, Fort-La-Latte devient célèbre en 1957 quand le cinéaste américain Richard Fleischer décide de l'utiliser pour son célèbre film "Les Vikings" avec pour vedettes Kirk Douglas et Tony Curtis. Dans la scène la plus spectaculaire une armée de vikings s'empare de la forteresse, qui d'après le scénario se trouve en Ecosse. L'issue de la bataille se décide tout en haut du donjon où les deux chefs se livrent à un duel épique.

Une version ancienne des "Liaisons dangereuses" avec Gérard Philipe et Jeanne Moreau y a été filmée en 1960 ainsi que des passages de "Lancelot du Lac" en 1970 et de "Ridicule" en 1996. Et encore, des scènes de "Chouans", où on retrouve Philippe Noiret et Sophie Marceau, ont été tournées en 1987. ■

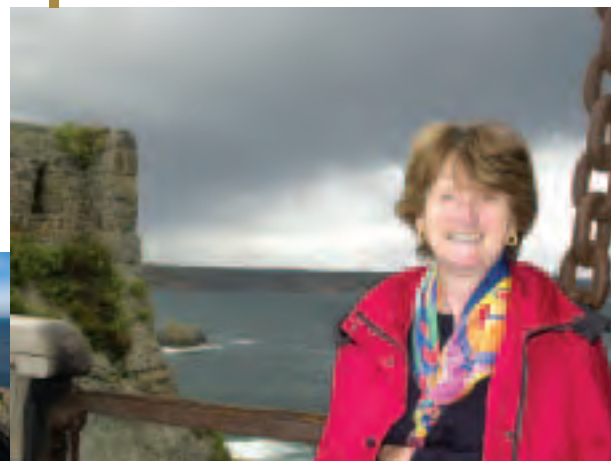


Le château aujourd'hui

La passion des Jouon des Longrais pour La Latte est devenue une seconde nature. Ira-t-elle jusqu'à s'ancrer dans les gènes de tous les membres de la famille ?



Isabelle Jouon des Longrais



Photos : Bruno Torrubia



Pour accueillir les 100 000 visiteurs annuels, Isabelle Jouon s'installe au château quatre mois par an. Belle-fille de Frédéric Jouon des Longrais qui acheta Fort La Latte au début du XX^e siècle, professeur de français et d'histoire en collège, Isabelle s'est éprise rapidement du lieu. "Je me suis interdite de l'aimer tant qu'il n'a pas été à nous. J'ai arrêté mon métier en 1992 après 20 ans pour me consacrer entièrement au fort, mon mari ayant son propre métier". Mais Isabelle est aidée de ses trois enfants. Tiphaine, l'aînée, travaille une grosse partie de l'année au château. "C'est ma grand-mère qui m'a transmis "l'héritage". J'y venais tout l'été avec elle quand j'étais petite. À cinq ans, j'étais conquise. Je ne sais pas pourquoi mon

grand-père avait acquis cette demeure. Sans doute un rêve réalisé. Et puis très vite, ma grand-mère s'y est sentie bien et m'a fait partager cet amour. Cette année, j'aurai passé sept mois ici. Je m'implique beaucoup. Avec les enfants, nous habitons au village. Jamais le château n'a été pesant. Je m'occupe des visites et des jardins. Mes frères, Gwendal et Guénolé, ont en charge les visites et la maintenance". Tiphaine est sans doute un peu "accro" car elle avoue "avoir besoin" du château. Pour autant,

La grande cheminée du XIV^e



aucune nostalgie d'un lointain passé. "Même le dernier film tourné avec des cascadeurs italiens n'a rien enlevé du mystère et de la magie des lieux". Côté gestion, la jeune garde qui prend petit à petit la relève gère de manière moderne la petite entreprise.

Si le château attire autant de passionnés, c'est

aussi parce qu'Isabelle Jouon des Longrais, la cheville ouvrière, a su redonner vie aux 8 000 m² de la propriété. En tout, une dizaine de personnes travaillent sur le site. Des animations sont proposées. Isabelle a même aménagé un jardin de plantes médicinales dont elle réclame l'idée bien avant que ceux de la Roche Jagu aient vu le jour.

GÉRER LA LATTE, PLUS QU'UN MÉTIER, UNE PASSION

La partie habitation privée ne se visite pas. L'ameublement, sans être très ancien, s'adapte bien à l'espace. La propriétaire a du goût pour les beaux objets. En effet, Isabelle Jouon a installé de très belles armoires des XVIII^e et XIX^e siècles, toutes originaires de Saint-Malo, dans la grande pièce à vivre. Grandes, elles remplissent bien l'espace dans cette pièce dotée de hauts plafonds. Dans la grande cheminée du XIV^e siècle, brûle un feu bienvenu dans ce grand espace.

La famille n'habite là que pendant la saison d'été et se retrouve au complet le week-end. "Ce n'est pas le grand confort mais il a été encore plus précaire quand il n'y avait ni eau ni électricité. Nous nous sommes éclairés à la lampe à huile jusqu'en 2001 et l'eau était stockée dans une citerne en granit".

En tant que monument historique, les gros travaux sont subventionnés par l'Etat, la Région, le Conseil général. "Une partie reste à notre charge, entre 50 000 € et 60 000 € par an. La masse salariale est quant à elle totalement prise sur le budget de fonctionnement et représente 190 000 € par an".

LES HORAIRES D'OUVERTURE

Ouvert tous les jours, du 1^{er} juin au 30 septembre, de 10 h à 19 h et pendant les vacances scolaires les week-ends, l'après-midi.

Visite guidée du Fort



DES THERMES MIS À JOUR

Le Quiou, un nouveau site archéologique

Dans la commune du Quiou, des archéologues, travaillant sous la direction de l'Institut national de recherches archéologiques préventives, ont retrouvé les traces d'une villa gallo-romaine qui daterait du 1^{er} au III^e siècle. Le site a été repéré grâce à une photo aérienne. L'exploitation de la chaux locale a peut-être fait la fortune du propriétaire des lieux, à la fois résidentiels et agricoles, qui couvriraient plusieurs hectares.

L'ensemble est à proximité de l'ancienne gare. La voie de chemin de fer a laissé place à un sentier de

randonnée. Une passerelle devrait permettre aux marcheurs d'approcher et de suivre le travail commencé il y a quatre ans.

Le terrain a été acheté par le Conseil général pour la somme de 18 000 €. Dans le sol calcaire propice à la conservation, les étudiants en archéologie ont déjà retrouvé des galeries effondrées, des poteries, des os, des coquillages, le cadavre entier d'une vache sans doute malade, des traces du système d'arrivée d'eau et de chauffage alimentant les "différents bassins" des thermes mis à jour.



© Photo : Jean-Christophe Marmara

YANN ELIÈS, UN NAVIGATEUR REDOUTABLE

Champion de France de course au large en solitaire

Désormais connu comme le loup blanc dans le monde de la voile et plus encore des skippers, à 30 ans, Yann Eliès enchaîne les courses et aligne les succès. Ce briochin barre dans le sillage de Patrick, son père, qui a gagné la solitaire du Figaro en 1980. En six ans, Yann est passé de jeune espoir à marin confirmé. Devenu skipper des Assurances Generali en 1998, il est aujourd'hui redoutable, de l'avis de ses proches adversaires. En 2002, il a franchi le Cap Horn et gagné le Trophée Jules Verne avec Bruno Peyron, entrant alors définitivement dans le sésail des grands. Et cette année, il a presque tout remporté. Vainqueur de la

Generali solo, course déjà gagnée en 2001, de la course des Falaises (Le Havre – Angleterre – Le Havre), deuxième à la Solitaire du Figaro (après sept participations) avec deux victoires d'étape, Yann a bien mérité son titre de champion de France de course au large en solitaire pour 2004.

Les projets ne manquent pas avec le Trophée Jules Verne cet hiver et le Vendée Globe en 2008. En attendant, il est resté fidèle au centre d'entraînement de Saint-Quay-Portrieux et à Saint-Brieuc où il vit avec sa famille. La ville de Saint-Brieuc tout comme le Conseil général est un des partenaires techniques du navigateur.

EN BREF

AÉROPORT SAINT-BRIEUC-ARMOR

Après Jersey, un vol Saint-Brieuc – Guernesey

Chose promise, chose due. Après la liaison aérienne Saint-Brieuc – Jersey, la compagnie Rockhopper met en place un vol Saint-Brieuc – Guernesey. Le succès des vols vers Jersey a renforcé la volonté de la direction de la compagnie d'aller dans ce sens. Et ceux qui voudront pousser

ser jusqu'à l'île d'Aurigny pourront même le faire sans supplément de coût. Un aller retour journée vous coûtera 99 € et un aller retour avec une nuit ou plus sur place, 135 €. Vols quotidiens assurés.

Contact : 02 96 94 95 00

AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES

Le coup de pouce du Conseil général

Faire des études prolongées est de plus en plus courant. Mais cela a un coût. Le Conseil général donne un coup de pouce aux jeunes costarmoricains, sous la forme d'une allocation ou d'un prêt. Pour 2003-2004, 1915 allocations et 340 prêts ont été accordés. On compte six aides différentes accordées sous conditions de ressources.

1 ALLOCATION AUX ÉTUDIANTS

Destinée aux étudiants de l'enseignement supérieur dont la famille est domiciliée en Côtes d'Armor, elle n'est attribuée qu'une seule fois pendant le cursus universitaire. Elle va de 305 € à 915 € selon les ressources de la famille.

L'aide est élargie

- aux formations post-bac n'ouvrant pas droit à une rémunération annuelle supérieure à 5 340 € (par exemple les BTS par alternance).
- aux filières à caractère sanitaire et social quand aucune aide publique (sauf allocations des Assedic) n'est perçue: aide-soignant, auxiliaire de puériculture.

2 PRÊTS AUX ÉTUDIANTS

Pour les étudiants de l'enseignement supérieur dont la famille est domiciliée en Côtes d'Armor, le prêt est remboursable à partir du début de la deuxième année qui suit la fin des études (délai maximum de 6 ans après l'obtention). Son montant varie de 763 € à 1 680 € selon les revenus, le taux d'intérêt étant de 1,5 %.

3 AIDES AUX ÉTUDES SECONDAIRES

Destinées aux élèves du secondaire (collège, lycée, CAP, BEP) l'aide se monte de 77 € à 153 € par an. La Commission permanente du Conseil général tient compte des ressources de la famille, prestations familiales comprises.

4 AIDES AUX APPRENTIS

La prime annuelle, de 150 €, concerne les apprentis inscrits dans un centre de formation dont la rémunération est inférieure ou égale à 41 % du SMIC.

5 PRIME À LA MOBILITÉ

Pour les "post bac" désireux d'effectuer un stage ou des études à l'étranger pendant au moins 4 semaines. L'avis de l'Université de rattachement compte dans l'attribution. L'aide est fonction de la durée du stage et de l'éloignement.

6 PRIME À LA MOBILITÉ COLLECTIVE

Elle est versée aux groupes de jeunes étudiant dans les Côtes d'Armor effectuant un voyage d'études de 7 jours au minimum en lien avec leur scolarité. L'aide équivaut à la moitié du coût du transport, avec un plafond.

N'oublions pas les aides pour les jeunes de moins de 26 ans désirant s'investir dans une formation BAFA, BAFD, BEATEP.

Renseignements au Conseil général, Direction de la Culture, des Sports, de l'Éducation et de la Jeunesse (DICSE), 9 rue du parc, BP 2374, 22023 Saint-Brieuc cedex 1 tél. : 02 96 62 27 73.

PÊCHE AU LARGE

Une vague de prospérité



Après un démarrage assez lent dans les années 80, la pêche hauturière n'a cessé de se développer, contribuant, en complémentarité avec la pêche côtière, au développement et à la bonne santé économique de notre filière pêche.

Une vitalité qui place les criées Costarmoricaines en troisième position sur le plan national.

En 1986, seuls deux bateaux hauturiers avaient pris leurs quartiers dans le département. Aujourd'hui, les ports d'Erquy et de Saint-Quay-Portrieux totalisent 24 navires sillonnant la Manche, sur les 309 unités que comptent les Côtes d'Armor. De nombreux atouts ont permis une telle

réussite. Tout d'abord, une politique d'appui à toute la filière, du pêcheur au mareyeur, a permis de la rendre cohérente et efficace dans son organisation. On peut quasiment parler de "pêche à la demande", tant la réactivité au marché est forte. De plus, la rationalisation des ports de débarquement autour de deux pôles de vente a nettement

amélioré les performances des criées d'Erquy et de Saint-Quay-Portrieux. Autre avantage non négligeable : la grande variété des espèces présentes au large de nos côtes non seulement élargit l'offre, mais évite d'être soumis aux quotas européens. Et les hauturiers pratiquent des marées (sorties) courtes d'une semaine. Ils jouent ainsi la carte de la qualité et de la fraîcheur, permettant de répondre au label "filiale Bretagne qualité mer".

Enfin, facteur important de cette dynamique, on ne peut occulter l'esprit de concurrence et l'émulation qu'il génère entre les deux grands armateurs costarmoricains : l'armement Porcher, basé à Erquy, et ACARMOR,

l'armement coopératif de Saint-Quay-Portrieux.

Autant d'éléments qui ont permis à la pêche au large de doper le secteur. Entre 1992 et 2003, le volume des ventes de poissons et céphalopodes (seiches et encornets) en criées est passé de 3 000 tonnes à 12 000 tonnes. Pour saisir l'importance de la pêche hauturière, quelques chiffres suffisent : en 1992, la pêche côtière représentait 1 400 tonnes contre 1 700 tonnes pour la pêche au large.

Aujourd'hui, les premiers représentent 2 300 tonnes contre 9 700 pour les hauturiers. Pour autant, la part prise par la pêche hauturière n'ôte rien à la nécessaire complémentarité avec la pêche côtière.

Gérées par la Chambre de Commerce et d'Industrie à travers un contrat de concession avec le Conseil général, les criées font le lien entre mer et terre. Leur rôle essentiel : organiser la mise en vente des produits.

“**A** la création des criées en 1978, la baie de Saint-Brieuc, n'avait que des côtières dont l'activité principale était la coquille Saint-Jacques et un peu de poisson”, explique Patrick Macé, directeur des ports de pêche des Côtes d'Armor. “La pêche au large est réellement apparue en 1989. Aujourd'hui, nous comptons trois armements hauturiers : Porcher, Acarmor et Eouzan”. Dès l'arrivée du bateau, le personnel de la criée prend le relais : tri du poisson, pesée, vente, facturation et paiement des pêcheurs. Aujourd'hui, 98 % de la production passe par les criées, le reste en vente directe. Bien entendu, ce service a un coût : une taxe acquittée par les pêcheurs et les mareyeurs permet de rétribuer les 70 salariés des criées de Saint-Quay et Erquy et d'assurer la maintenance des équipements. “Le développement de la pêche hauturière est un atout pour les criées. Depuis 10 ans, nous réalisons 10 % d'augmentation en quantité. Aujourd'hui, le département est situé en troisième position nationale, sur 41 criées”. Mais le rôle des criées ne se limite pas à la vente. Il s'agit également de contribuer à la bonne santé et au développement de la filière. “Nous devons être attentifs au tri et à la présen-

LES MAREYEURS DANS LE SILLAGE DES HAUTURIERS

Sur le département, une vingtaine de mareyeurs assurent la transformation des produits de la pêche. Dopés par la progression du hauturier, leurs volumes sont passés de 10 450 tonnes en 1996 à 24 400 tonnes en 2003. La place désormais prépondérante du poisson a conduit les mareyeurs à élargir leur activité, créer de nouveaux ateliers et investir dans de nouvelles chaînes de transformation, notamment pour la découpe en filets ou darnes.

Temps favorable pour les criées

tation du produit pour le valoriser. Nous aidons les acheteurs à trouver des débouchés sur des produits difficiles. C'est ce que nous avons réussi à faire il y a quelques années sur le tacaud et le grondin, qui étaient peu prisés”.

DANS LES COULISSES DE LA HALLE À MARÉE

Dès 4h30 le matin, partout en France, mareyeurs et poissonniers investissent les criées. Munis d'un catalogue répertoriant chaque lot, ils examinent les poissons exposés dans la chambre froide. À 5h30, la vente commence, sous forme d'enchères descendantes. “Le crieur décide du premier prix en démar-

assez haut par rapport à la valeur du produit”, explique Patrick Macé. D'un lot à l'autre, les montants peuvent subir d'importantes variations. Là, de nombreux critères entrent en jeu. “Cela dépend de la quantité du produit disponible ce jour-là, mais aussi de la qualité qui peut varier selon le bateau : certains travaillent mieux que d'autres. C'est l'œil du professionnel qui joue”. Les hauturiers sont néanmoins assurés d'un “prix de retrait” en dessous duquel le poisson ne peut être vendu. Dans ce cas il est détruit pour être transformé en farine animale. Pour l'heure, chaque semaine, 300 tonnes de poissons sont proposées par les deux criées. ■



Nicolas Magnan, patron de pêche

Parlez-nous de votre parcours...

J'ai commencé à l'âge de 17 ans. C'était la pleine époque des terre-neuvas, mais je préférais la pêche hauturière, moins longue et plus artisanale. J'ai commencé à Douarnenez où j'ai passé le brevet de lieutenant. Mais comme j'habitais Saint-Quay-Portrieux, je voulais y revenir. J'ai donc acheté un 16 m en 1988 et un an plus tard je suis entré à l'armement coopératif.

Comment s'organise votre équipage ?

Nous sommes 8 marins : 5 sont en mer et 3 en congé. Il y a un patron, un second qui le remplace quand il est en repos, un mécano et un maître d'équipage qui s'occupe de la partie pont et des matelots. Nous avons mis en place un système qui nous permet d'être 15 jours en mer et une semaine à terre. Aujourd'hui, nous privilégions aussi la vie de famille et la vie sociale.

Un pêcheur est un chasseur qui doit tenir compte des marées, du temps, du vent, des saisons...

Comment se déroule une journée en mer ?

En général le patron fait la journée, de 6 h jusqu'à minuit ou une heure. La nuit, des quarts sont mis en place : chaque membre de l'équipage fait un “trait” pendant que les autres se reposent. Un trait de nuit dure 3h1/2 durant lesquelles il veille, trie le poisson... Un marin peu dormir de jour ou de nuit. Le patron va dormir deux fois trois heures la nuit. Cela fait près de 17h de travail. L'équipage peut en faire autant mais avec des pauses réparties différemment.

Quels sont vos impératifs quotidiens ?

Il y a le souci de la rentabilité, de la météo. Un pêcheur est un chasseur qui doit tenir compte des marées, du temps, du vent, des saisons... On a une intuition sur un endroit mais, si on n'y trouve pas ce qu'on veut, il faut continuer à chercher. Il faut choisir si on travaille sur les espèces de masse : merlans, seiches... avec un volume important, ou si on privilégie la qualité avec des poissons nobles. Chacun fait en fonction de l'époque, de ce qu'il trouve... Mais le plus souvent, on sait déjà ce que l'on va pêcher au moment de partir. Après, il faut composer avec la météo. C'est la partie la moins facile. Mais en général, suivant la saison et avec l'habitude, on sait ce que l'on peut trouver à tel endroit. Nos revenus sont à la part de pêche : 60 % de la vente va au bateau et 40 % à l'équipage, suivant la fonction de chacun. Si on ne pêche pas, on ne gagne rien. Nous sommes donc condamnés à réussir.

À 39 ans, Nicolas Magnan perpétue la tradition de la pêche depuis des générations.

Depuis 4 ans, il navigue sur l'Erispoë (le nom d'un roi Breton), un chalutier de 22,50 m de l'armement Acarmor.

Quels sont vos lieux de pêche ?

Ils sont variables en fonction des saisons et de l'intuition de chacun. À l'automne, avec l'arrivée du céphalopode, nous gagnons plutôt la partie est de la Manche. Au printemps, nous sommes plutôt sur l'ouest.

Et la vie de famille ?

J'ai 4 enfants de 3 à 18 ans. Le bateau dispose du téléphone par satellite et l'équipage a un portable qui fonctionne jusqu'à 8 miles des côtes. Donc les familles peuvent appeler le bateau à tout moment en cas de problème ; nous ne sommes plus isolés comme avant. Quand on a des enfants, c'est plus dur, on a envie d'en profiter. Mais c'est la femme qui fait la différence. Toute la vie d'un pêcheur en dépend. Certains doivent arrêter car leur femme ne supporte plus. Travailler dur en mer, avoir des tempêtes, c'est une épreuve physique, mais dès que ça touche le côté affectif, c'est plus compliqué.

Qu'est-ce qui vous plaît tant dans ce métier ?

J'aime le côté chasseur. Un pêcheur peut avoir 20 ans d'expérience, il n'est jamais sûr de lui. Je n'ai jamais eu peur. Nous nous sommes trouvés dans des situations périlleuses, mais si on est sûr de son bateau, il n'y a pas de crainte à avoir. Et puis dans le métier, il y a plus de bons souvenirs que de mauvais. Il y aura toujours le paysage : un coucher de soleil, les migrations des oiseaux... et les tempêtes ! Fatigantes, mais tellement spectaculaires. ■



ACARMOR

Un armement coopératif

Créé dans les années 90 pour préparer l'arrivée de la criée de Saint-Quay, Acarmor dispose aujourd'hui de 7 bateaux. Son leitmotiv : un homme, un bateau...

"Le premier objectif de l'armement coopératif est de permettre à des jeunes patrons de devenir propriétaires de leurs bateaux," explique Philippe Kieffer, directeur d'Acarmor. *"Nous fonctionnons par promotion interne. Le but est de détecter les personnes susceptibles d'être patron armateur".* Ici, les patrons pêcheurs siègent au Conseil d'Administration. Cette solidarité permet au candidat d'être coopté par ses pairs. Une fois la décision prise, l'armement se met en quête d'un bateau. *"Le plan de financement est assez complexe, précise Philippe Kieffer. Nous bénéficions de subventions du Conseil Général, de la Région, de l'Etat et de l'Europe, représentant 30 % au total".* Sachant qu'un bateau neuf vaut 1,5 million d'euros, il est plus aisé aujourd'hui d'acquérir des chalutiers d'occasion aux alentours d'1 million, financés sur 10 ans, avec un système d'abattement annuel. D'entrée, le patron est propriétaire à 50 % de son bateau et en devient entièrement propriétaire au bout de ces 10 ans. *"Dans ce laps de temps, le bateau doit obligatoirement faire du bénéfice pour régler sa dette, ajoute Philippe Kieffer. Le bateau fait plus de 300 jours de mer par an. À chaque marée qui dure 7 jours, 1/3 de l'équipage est renouvelé".* Il s'agit alors d'étaler l'arrivée des bateaux sur la semaine, afin de proposer des apports réguliers à la criée et ainsi de maintenir les cours. *"Le but n'est pas de posséder un maximum de bateaux, mais de développer la pêche à Saint-Quay en accompagnant la criée. Sans la criée, il n'y aurait pas eu de hauturiers ici. Et sans les hauturiers, la criée n'existerait pas non plus".*

DES FORMATIONS ADAPTÉES

Pêche

Le lycée maritime Pierre Loti : situé à Paimpol, il propose des formations initiales et continues. Entre autres formations : CAP de matelot, BEP de conduite et exploitation des navires de pêche.
Rens. 02 96 55 30 90.

Mareyage

Face au fort développement du mareyage, les professionnels peinent à trouver du personnel spécialisé. En partenariat avec le Syndicat des mareyeurs, Côtes d'Armor Développement vient de mettre en place un contrat de qualification de fileteurs. Formation en alternance, sur une durée de 10 mois.
Rens. 02 96 58 06 58.

LE CONSEIL GÉNÉRAL
EN SOUTIEN DE LA FILIÈRE

I Les infrastructures

Si la gestion des ports de pêche est confiée à la CCI, les grands travaux incombent au Conseil Général qui réalise de gros investissements.

- Modernisation de la criée de Saint-Quay-Portrieux : 1,6 M€ d'investissements en 2003.
- Agrandissement et modernisation de la criée (450 000 € en 2004) à Erquy. Pour le port, le projet d'élargissement du bassin en reculant la digue de 100m (coût : 18 M€), devrait être achevé en 2008.
- Nouvelle aire au Légué : d'ici l'été 2005, une aire de réparation sera construite pour accueillir les unités de plus de 16 mètres, pour 3,5 M€. En parallèle, une aire de carénage pour les bateaux côtiers sera installée à Paimpol (1,5 M€).

I Les aides à la flottille

Toute aide publique dans le domaine de la modernisation des bateaux de pêche côtière sera interdite par l'Union Européenne en janvier 2005. Le Département incite donc les patrons pêcheurs à investir avant cette date, portant sa participation de 10 à 15% pour la construction d'unités neuves. En 2004, 82 bateaux (dont 36 bateaux neufs) auront été aidés, pour une aide globale de plus de 1,8 M€ (soit quatre fois plus de crédits qu'en 2003). L'importance de ces investissements témoigne du dynamisme de notre filière pêche qui va ainsi, dans les mois qui viennent, investir plus de 25 M€ dans des bateaux plus performants, mobilisant du même coup plus de 30% des derniers permis de mise en exploitation accordés en Bretagne.



Dominique Babilotte (3e à partir de la gauche),
avec les responsables du foyer des jeunes travailleurs de Guingamp



ENSEMBLE

Cultures du Cœur est un site internet performant très facile d'accès et d'utilisation. En se connectant, les internautes découvrent les places encore disponibles de certains spectacles. Ceux qui peuvent bénéficier du dispositif valident leurs invitations auprès de leur partenaire social. "L'installation de bornes internet dans de nombreuses structures sociales et culturelles a permis de relier encore mieux les travailleurs sociaux et les professionnels du spectacle" précise Martine Gauffeny, responsable départementale de l'association. Par exemple, le foyer des jeunes travailleurs de Guingamp met à la disposition de son animateur social et des résidents un espace "Cultures du Cœur" installé au centre même de l'établissement.

LA CULTURE CONTRE L'EXCLUSION

Tous au spectacle

Loisirs, culture, sports sont les premières activités sacrifiées par les personnes ou les familles en situation de précarité. En les invitant à des spectacles et à diverses sorties, l'association "Cultures du cœur" tente de rompre cette "spirale de l'isolement".

L'idée du départ est simple, elle part du constat suivant : alors que les places de spectacles invendues sont irrémédiablement perdues, l'accès à la culture et au divertissement reste un formidable vecteur de lutte contre l'exclusion et l'isolement pour les personnes en difficulté sociale. Ainsi, en mettant en place un dispositif qui coordonne les disponibilités des salles de spectacles avec les actions des travailleurs sociaux, "Cultures du Cœur" a créé un nouveau lien de solidarité. "L'association, au départ nationale, a suscité un vif intérêt dans

les régions. C'est ainsi qu'est née "Cultures du Cœur 22". Nous sommes l'interface entre le secteur culturel, le secteur sportif et les relais sociaux," explique Dominique Babilotte, président de Cultures du Cœur 22. En 2003, ce sont plus de 1 000 personnes qui ont pu aller au spectacle. Cette année, près de 200 sorties par mois ont été offertes aux plus défavorisés. L'association travaille actuellement avec 57 relais sociaux (missions locales, centre sociaux, CCAS, maisons de quartier, foyers de jeunes travailleurs...) et 113 partenaires culturels (salles de spectacles, organisateurs de festivals, centres culturels...). "L'objectif de Cultures du cœur est d'accroître encore plus les opportunités de divertissement pour donner une chance aux plus fragilisés de se reconstruire personnellement et de se socialiser". La clé de voûte du dispositif de

SORTIR, SE DIVERTIR, C'EST SE RECONSTRUIRE

Comme la culture permet également d'échapper à une réalité quotidienne parfois difficile, l'association va poursuivre ses actions. Elle mettra en place très prochainement des "ateliers du spectateur". L'objectif est de rapprocher encore plus les professionnels du théâtre, du conte, de la musique et de la danse avec le public en difficulté. De ces rencontres naîtront l'échange, le lien social et bien-sûr la création de spectacles. Une artothèque verra aussi le jour, elle donnera la possibilité aux plus défavorisés d'accueillir durant quelques jours, chez eux, des œuvres d'artistes plasticiens. Bref, les idées de "Cultures du Cœur" ne manquent pas pour que la culture continue toujours à rassembler et favoriser l'insertion sociale. ■

Cultures du Cœur 22
18 rue Abbé Vallée
22.000 Saint-Brieuc
Tél. : 02 96 52 12 25
culturesducoeur22@wanadoo.fr
www.infospectacles.com

GROUPE DE L'OPPOSITION DÉPARTEMENTALE



ALAIN CADEC
Président du groupe
de l'Opposition

La décentralisation : une chance pour les Côtes d'Armor

La décentralisation est l'une des priorités d'action du gouvernement. Elle consiste à faire de notre République centralisée une République des proximités au service des citoyens.

Depuis 2002, une vaste réforme constitutionnelle et législative a été engagée pour atteindre cet objectif :

- Révision de la constitution en mars 2003 pour jeter les fondements de l'organisation décentralisée de la République.
- Lois sur le droit à l'expérimentation, le référendum local et l'autonomie financière des collectivités territoriales.
- Loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales.

Cette loi va permettre à chaque costarmoricain de mieux identifier la responsabilité de la décision publique.

Elle transfère à notre département de nouvelles compétences dans plusieurs domaines de notre vie quotidienne :

- la santé et l'action sociale avec la politique de protection sanitaire de la famille et de l'enfance, la mise en œuvre de programmes de santé spécifiques (dépistage des cancers...) et des aides aux personnes âgées,
- la jeunesse et le logement avec le financement et la gestion du Fonds d'aide aux jeunes et du Fonds solidarité logement,
- les routes avec l'aménagement des routes nationales,
- les collèges avec l'élaboration de la carte des secteurs, le recrutement et la gestion des personnels techniciens, ouvriers et services,
- la culture et le patrimoine avec la mise en œuvre du schéma de développement des enseignements artistiques et l'entretien du patrimoine rural non protégé.

Cette réforme ambitieuse du gouvernement est critiquée par les socialistes.

Ils prétextent que les transferts de compétences ne sont pas accompagnés des moyens financiers adaptés.

Il s'agit d'une contrevérité, et dans ce domaine ils sont mal placés pour donner des leçons.

Quand la gauche a créé de nouvelles compétences, les collectivités ont payé la facture. Le gouvernement Jospin avait prévu de transférer 800 millions d'euros aux départements pour financer l'APA. Au total cette compétence leur a coûté 2,5 milliards d'euros.

Quand la gauche a transformé une grande part des recettes fiscales locales en dotations d'Etat, c'est 14 milliards d'euros de recettes fiscales qui ont été perdues par les collectivités locales.

Aujourd'hui, la gauche choisit d'adopter une attitude démagogique sur la décentralisation en refusant notamment plusieurs transferts de compétences prévus par la loi.

La gauche a décidément la mémoire courte et sélective.

De nombreux transferts de compétences aux départements figuraient déjà en octobre 2000 dans le rapport remis par Pierre Mauroy à Lionel Jospin :

- le transfert des personnels techniciens, ouvriers et de services des collèges, c'était la proposition 22 du rapport Mauroy,
- le transfert du réseau routier national, c'était la proposition 52 du rapport Mauroy,
- la mise à disposition des agents de l'équipement sous l'autorité du président du conseil général, c'était la proposition 53 du rapport Mauroy.

Les socialistes critiquent le financement des transferts de compétences.

Ils devraient savoir que la constitution et la loi apportent désormais des garanties financières aux départements.

Les transferts de compétences seront intégralement compensés à l'euro près, une règle jamais respectée par la gauche lorsqu'elle était au pouvoir. De plus, la compensation financière des compétences transférées sera contrôlée par le conseil constitutionnel et vérifiée par une commission nationale d'évaluation des charges.

La décentralisation mise en œuvre par le gouvernement est donc loyale et transparente.

Cette décentralisation est une chance pour les Côtes d'Armor parce qu'elle donne à notre département les moyens de répondre aux préoccupations quotidiennes de nos concitoyens. ■

GROUPE COMMUNISTE ET APPARENTÉ

Dans le débat et dans l'action



ANGE HERVIOU
Président
du Groupe
Communiste
et Apparenté

Les sujets abordés lors de la session du 27 septembre dernier au Conseil Général, ont notamment mis en relief les conséquences négatives de la loi faussement appelée de "décentralisation".

Cette loi n'a pas pour but de donner aux collectivités territoriales, les possibilités, les moyens financiers de gérer, de réaliser au plus près du terrain pour mieux répondre aux besoins de la population.

Il s'agit, en fait, avec cette loi, d'une part de dégager l'Etat de son implication dans les infrastructures utiles au pays et dans des domaines de la vie sociale, de l'éducation, de la santé et, d'autre part de transférer ces domaines d'intervention aux collectivités territoriales. Cette opération permet à la Droite d'alléger pour les plus fortunés les impôts que perçoit l'Etat et de mettre les collectivités en situation de compenser le manque de recettes en alourdissant les impôts locaux

dans les collectivités ou ne pas faire le nécessaire! Dans les deux cas, on espère du côté du pouvoir, cantonner le mécontentement au niveau local. On observera que parallèlement, tout est fait également pour démanteler les services publics, privatiser ceux qui peuvent être intéressants en termes de profits à réaliser, et supprimer tout ceux qui jouent un rôle de péréquation, d'équilibre et constituent la trame pour l'aménagement du territoire, le maintien d'autres activités.

Tout cela est conçu et mis en œuvre pour que soient cassées les grandes solidarités et que partout circule le plus rapidement et le plus avidement "l'Argent" en fonction des intérêts de la Finance et non en fonction des intérêts du pays, de la population.

Convaincus des conséquences négatives de ce texte, nous continuerons de le combattre en menant conjointement l'action contre la liquidation des Services Publics et pour des réponses concrètes en matière de développement économique, d'éducation, de formation, d'infrastructures de transports et de communication, de santé et de logement social.

Le territoire départemental est un espace pour s'engager sur toutes ces questions. ■

GROUPE SOCIALISTE ET APPARENTÉS

La décentralisation : quels effets pour les costarmoricains ?



Trois questions à YANNICK BOTREL
Président de la commission
des finances, du personnel,
de l'administration générale
et des affaires européennes

Les socialistes ont été les premiers à mettre en œuvre la décentralisation dès les années quatre-vingt. Aujourd'hui, vous vous prononcez contre les lois de décentralisation du gouvernement Raffarin. Auriez-vous changé de position ?

Les socialistes demeurent fondamentalement décentralisateurs. En effet, la décentralisation, telle qu'elle était conçue en 1981, avait pour objectif de rapprocher les citoyens des élus, chargés de prendre les décisions. Cette réforme a eu des effets très bénéfiques que nous mesurons encore maintenant. Par exemple, concernant les compétences du Conseil Général, chacun s'accorde sur la nette amélioration des collèges par rapport à la période où ils étaient entretenus par l'Etat. C'est normal, de par sa proximité, le Conseiller Général est en lien direct avec ses concitoyens.

Aussi, l'opposition que nous manifestons aujourd'hui porte sur la méthode, en particulier l'absence de concertation véritable entre le gouvernement et les collectivités locales, et sur les incertitudes financières très lourdes qui pèsent sur le transfert de compétences annoncé. Nous avons des raisons de craindre une évaluation volontairement sous-estimée de leur coût. Le gouvernement transfère des charges qu'il ne peut plus assumer. Dès lors, il s'agit bien plus d'un démantèlement de l'Etat que d'une véritable décentralisation.

Quelles sont, pour le Conseil général, les conséquences de cette loi ?

Elles sont considérables en matière d'aide sociale, pour la première fois les dépenses franchiront la barre des 50 % du budget de fonctionnement du Conseil Général. Par ailleurs, il s'agira d'accueillir huit cent agents supplémentaires dans nos services, dont des personnels issus de la direction départementale de l'Équipement ou les personnels techniques de l'Éducation Nationale (appelés TOS), sans parler des postes que l'Etat n'a pas pourvus dans la période récente!

Quelles répercussions aura cette loi pour les Costarmoricains ?

D'évidence, les conséquences seront fiscales: le gouvernement a choisi de transférer sur les collectivités territoriales l'impopularité des charges. Cela est particulièrement injuste. Il importe dès aujourd'hui de prendre les citoyens à témoin sur cette manœuvre. Les dépenses supplémentaires non compensées pour le RMI transféré sont déjà estimées en 2005 à 3,5 M€. Pour l'APA, la compensation de l'Etat stagnera pendant que les dépenses augmenteront de 6 M €. Sans parler des inconnues sur les compensations au titre de la future loi sur la prestation handicap et la certitude d'une faible évolution des recettes transférées au regard des ressources à mettre en place pour financer les besoins. ■



LE GOUFFRE, À PLOUGRESCANT

Souffleur de mer

La mer est patiente.

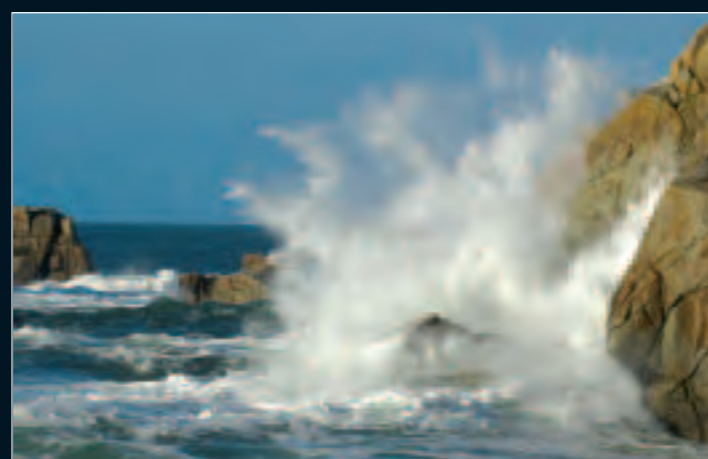
Depuis la nuit des temps, imperturbable et tenace, elle rythme ses assauts avec la constance d'un métronome. Seule change la force de ses à coups, selon l'humeur que lui inspire le ciel.

La côte granitique de Plougrescant porte les stigmates de mille tempêtes passées. Majestueux chaos de roches où le promeneur se prend à imaginer quand, à quel moment précis, éreinté par les incessantes attaques des éléments, un de ces blocs de pierre baissera la garde à son tour pour abdiquer et sombrer. Dans dix ans, cent ans, bien plus encore? Peu importe, le jour viendra, c'est écrit. La mer est patiente.

C'est au Gouffre, sur la presqu'île de Castel-Meur, que le spectacle est le plus beau. Par

gros temps, les lames, prises au piège de ce goulot coincé entre deux énormes rochers, se fracassent, se débattent dans des soubresauts d'écume aussi violents qu'imprévisibles. Ces entrecrocs tonitruants mêlés aux hurlements du vent ont quelque chose d'enivrant.

On reste fasciné par l'intensité de cette fresque sauvage avec, en toile de fond, un horizon de dentelle, une mer d'ilots et de récifs acérés au lourd passé de naufrageurs: Roc'h Kerlaben, la Bosse, Les Grandes Juments, la Grande Pierre...



POUR S'Y RENDRE

Le Gouffre est indiqué depuis le village de Plougrescant (directions Le Gouffre-Castel-Meur). Profitez-en aussi pour découvrir, en empruntant le sentier côtier (GR 34), la superbe Pointe du Château (vers l'est) et Porz-Scaff (vers l'ouest).

ACCUEIL & INFORMATIONS

(périodes de vacances uniquement)

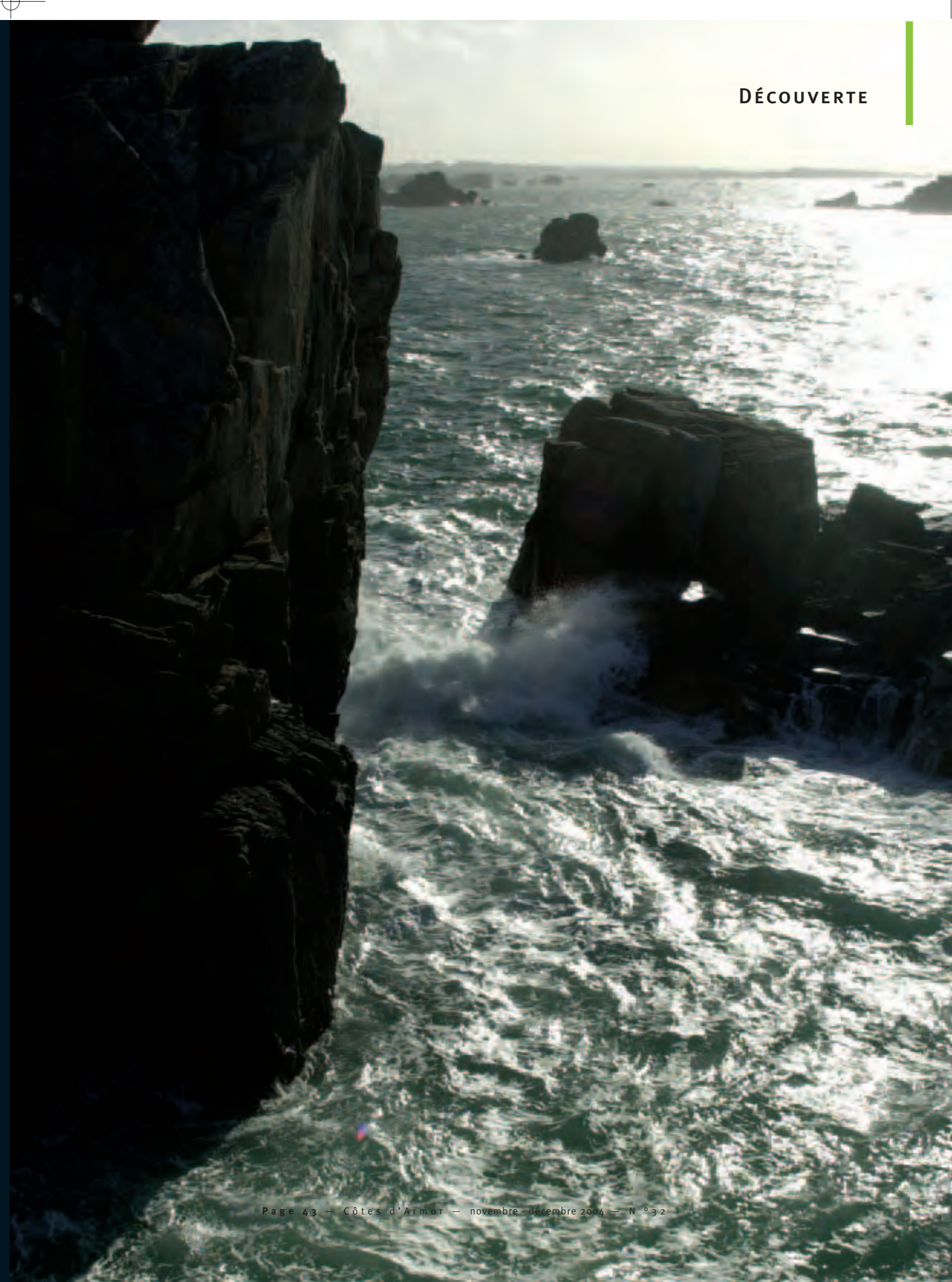
à la Maison du Littoral,
sur le site de Castel-Meur

(Tél. 02 96 92 58 35).

Renseignements toute l'année à la mairie
de Plougrescant. 02 96 92 51 18



Photos: Bruno Torralba





UN FESTIVAL, UN CONCERT, UN CONCOURS Noir sur la ville

Pour la huitième fois, Lamballe accueille le festival "Noir sur la ville". Les 19, 20 et 21 novembre, des auteurs de romans noirs viennent dédicacer leurs ouvrages. Parmi eux, certains noms ne passeront pas inaperçus : Thierry Jonquet, Marc Villard, Claude Mesplède, Jean-Bernard Pouy. Conférences, débats, expos, films et un concert ponctuent ces trois jours. Et le festival n'en finit plus de créer des ponts avec d'autres associations comme par exemple avec Jazz dans les feuilles pour le concert du 14 novembre de Jean-Marie Machado à Quai des rêves. Et aussi, avec la BCA qui a concocté un concours de lecture pour ados (+ de 13 ans) et profite du festival pour le lancer le 20 novembre. Il s'agira de lire et d'élire le meilleur roman policier pour ados. Un vrai plaisir et sans se cacher. ■

L'ODDC MET
L'AFRIQUE EN VALEUR

L'homme est un mystère

Is viennent d'Afrique. Ils sont artistes, sculpteurs, peintres. Trois d'entre eux ont passé un mois en résidence à Saint-Brieuc. Des œuvres sont nées de cette rencontre. Elles nous interrogent sur l'homme. Jusqu'au 4 décembre, elles sont à voir à la galerie du Point Virgule à Langueux, à l'espace Mitterrand de Guingamp, au Musée de Saint-Brieuc et au CDDP qui présente en parallèle une exposition "Comment l'Afrique et l'Africain étaient-ils enseignés aux enfants blancs aux XIXe et XXe siècles". ■



SALON DU LIVRE DE JEUNESSE À PLOUFRAGAN Gourmandises du 6 au 11 décembre

L'Amicale laïque de Ploufragan lutte contre l'illettrisme pendant une semaine en faisant découvrir la littérature jeunesse en même temps aux enfants et aux parents. Une manière d'occuper sainement le temps libre, un autre terrain que l'école. L'opération rassemble de nombreux acteurs comme les services municipaux de la Ville de Ploufragan, le Conseil général, la BCA, l'ODDC, les écoles... ■



CULTURES URBAINES,
DU 27 OCT. AU 1^{ER} NOV.

Sixièmes rencontres régionales de rap

Petit aperçu d'un programme renouvelé pour faire découvrir les pratiques hip-hop.

- La Compagnie des Voggo Soutra présente Abajam slam : le slam est une forme de poésie orale urbaine ainsi qu'un mouvement artistique, culturel et social. La compagnie démontre avec son spectacle que l'expression urbaine ne doit pas être assimilée à la délinquance. Le Centre culturel de Ploufragan propose une soirée slam.



- Une soirée tremplin rap au Centre culturel de Pordic avec, entre autres, Crooks, Dr Maboul et Djay ou encore Atipik Group.
- Un spectacle de danse hip-hop à la salle Bleu Pluriel de Trégueux avec Franck 2 Louise, Accrorap et Doïda Soul.
- Une soirée danse hip-hop ou Battle 1000 % à Robien propose des "affrontements" de danseurs.
- Rassemblement de 60 graffeurs, le samedi de 9 h à 19 h, à Douvenant. Journée animée par Dee Nasty.
- Les skateurs envahissent Brézillet et organisent un contest régional.
- A Robien encore, des concerts rap avec Princess Anies, Antilop SA, Inspectah Deck. ■

JAZZ
DANS LES FEUILLES

Quand le jazz est là

Du 10 au 21 novembre, Jazz dans les feuilles fête sa dixième édition de Collinée à Saint-Brieuc en passant par Boquého, Guingamp, Lamballe, Langueux, Lannion, Lanvollon, Perros-Guirec, Plérin, Ploufragan, Plourivo, Pommerit-le-Vicomte et Pordic. Vingt concerts, quatre master classes, quatre expositions, et bien sûr, jazz à la fac et jazz dans les bars. Quelques grands noms pour cette version 2004 comme Jean-Marie Machado, Omar Sosa, Monkomarok, Josetxo Goia-Arbe, David El Malek, Soriba Kouyaté, Hradcany. Un forfait à la "quarte" est proposé. Comme son nom l'indique, il permet d'assister à quatre spectacles pour 32 € et gratuitement au final. ■

Renseignements 02 96 78 04 03



TROIS ARTISTES,
UN LIVRE

Anna, qui rêvait tout haut

Alain Burban, Marc Loyon et Paskal Martin ont réalisé un troisième livre dans la même veine que Rosemonde, la poule, et le petit hérisson Epik. Il allie sculptures, textes et photos. En souscription aux Ateliers Art terre à Rennes et accompagné d'un film d'animation de 8 minutes sur DVD. ■

www.art-terre.com



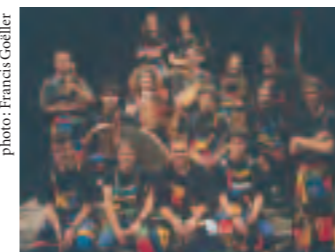
LE SOUFFLE D'UN TERROIR Les sonneurs à l'honneur

L'association Dastum Bro Dreger présente sur un double CD les meilleurs moments musicaux d'un couple de sonneurs, Daniel Philippe et Daniel Le Féon. L'un au biniou, l'autre à la bombarde, ces deux musiciens de générations différentes qui mettent en valeur le pays Plinn, entre Bourbriac et Rostrenen, ont gagné de nombreux concours. ■

Editions Dastum Bro Dreger
à Lannion 02 96 46 59 11
bro-dreger@wanadoo.fr

BD SWING ORCHESTRA Musique bretonne d'aujourd'hui

photo: Francis Gueiller



Désormais connus dans le paysage musical costarmoricain, les quinze jeunes du groupe trégorrois, motivés par la passion de la musique bretonne et leur envie de partager, se produisent le 30 octobre à Prat, le 5 novembre à Loudéac et le 13 novembre à Pommerit-le-Vicomte. ■

CONCOURS DE NOUVELLES AVEC LA BCA Locomots

En écho à la manifestation nationale "Lire en fête", la Bibliothèque des Côtes d'Armor ouvre un concours de nouvelles à tous les Costarmoricains de plus de 16 ans. Ecrivez six pages (maximum) jusqu'au 31 janvier 2005 en breton, français ou gallo. À vos plumes pour imaginer un voyage d'une demi-journée sur le réseau du petit train des Côtes d'Armor. Pour toute info plus pointue, contactez les bibliothèques du département. ■

<http://bca.cotesdarmor.fr>

PETIT ÉCHO DE LA MODE À CHÂTELAUDREN Grand écho sur les poupées

Jusqu'au 14 novembre, replongez dans votre enfance à l'occasion de l'exposition consacrée au célèbre magazine familial "Le petit écho de la mode". On y découvre une magnifique collection de poupées anciennes et les Unes géantes du magazine qui mettent en scène et en images l'évolution des modes depuis 1880. ■



EN BREF



PROMENEURS, À VOS CHAUSSURES Le guide des sites naturels

La nouvelle pochette de fiches, présentant les sites naturels des Côtes d'Armor éditée par le Conseil général, est disponible dans les Offices de tourisme. Les amateurs de promenades qui veulent approfondir leurs balades en se documentant sur la faune, la flore ou l'histoire d'un site particulier seront ravis. Pratiques, agréables à feuilleter, elles sont aussi très pédagogiques. Le temps libre devient ainsi encore plus riche et qui sait, fera peut-être naître des vocations environnementales chez les enfants.

FERMIERS DU TRÉGOR Stratégie commerciale pour le lait bio

Trois producteurs de Plounévez-Moëdec, Lanvellec et Plufur, ont décidé de s'associer pour créer une unité de transformation et de commercialisation de produits laitiers biologiques. Des produits qui seront commercialisés de différentes manières : magasins, marchés, superettes, livraisons à domicile, restauration collective.

Un atelier relais les accueillera sur la zone de Beg Ar C'hra à Plounévez-Moëdec au cours du premier semestre 2005. Pour l'instant, la société occupe un bâtiment sur la zone de Minihy-Tréguier afin de mettre en route une production expérimentale. Les études marketing et industrielle ont été respectivement réalisées par un étudiant de Brest et le lycée de la Lande du Breil. Le Conseil général soutient financièrement ce projet qui répond à des objectifs de développement durable.



CITOYENS DU MONDE La Semaine de la Solidarité Internationale

À l'heure où la mondialisation provoque de plus en plus d'inégalités, la solidarité internationale est une réponse pour bâtir un monde plus juste. Une semaine nationale d'actions est proposée du 13 au 21 novembre par le CRID (Centre de recherche et d'information pour le développement) pour démontrer que chacun peut être acteur de la solidarité : en soutenant un projet de développement dans un pays du Sud ou de l'Est, en achetant un produit du commerce équitable, en voyageant de manière éthique, en épargnant solidaire, en prouvant le respect des droits humains.

En Côtes d'Armor, cette manifestation, relayée par le Conseil général et l'Inspection académique, se déroule à l'Auberge de jeunesse de Saint-Brieuc du 13 au 21 novembre avec un temps fort le 20 novembre.

Entre autres activités, sont prévus des ateliers sur les minorités indiennes au Brésil, une rencontre avec un agriculteur malien, une projection de film sur les enfants des rues au Pérou, des séances de contes africains, la remise des prix du concours "Jeunes Costarmoricaïns solidaires" dont l'objectif était de valoriser des initiatives dans le cadre ou hors cadre scolaire.

Contact : RESIA

Tél. 02 96 61 22 33 ou courriel resia@ritimo.org

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE Une formation ouverte aux adultes

Devenir formateur en gymnastique volontaire est à la portée de tous. La Fédération française propose 200 heures de formation à Ploufragan à partir du 21 janvier 2005 à tous ceux qui voudraient développer dans leur commune des animations auprès de jeunes, adultes ou seniors ou encadrer des activités physiques dans une association. Pour tout renseignement, appelez le 02 99 67 35 40 ou 02 96 68 36 46 ou envoyez un courriel à gvcoddep@netcourrier.com.



LES MOTS FLÉCHÉS DE BRIAC MORVAN

Donne une valeur au pneu usagé Difficile à assurer sur les routes	Celles du Cœur 22 sont associatives Future bouche à feu du Fort La Latte	Clos en Bretagne De nouveau abrogés	Des non catégoriques Vision assistée par un PC (sigle)		Les sous de la charité Font comme les pouillains	Montent à bord de l'Érispoë Vide-poches	Grille au pont-levis de Fort La Latte Mère des Titans						
				Il entrave le moulin... pour limiter la vitesse									
Maître à la belote ou l'arbin à la popote Grande raie			Creux ou prisons Il participe à la répression routière			Après bis Poissons proches de la morue							
		Ramassage chez Trigone Les douze mois					Prolapsus ou descente d'organes						
Blousons noirs Doux ronflements du moteur				Myrtilles (phonét.) Pronom		Celle d'Huez est connue Système moderne de sécurité des routes							
			Petite bouchée de poisson				Il peut se mettre en boule cet animal						
En conséquence	Article arabe Bonne avec des enfants	<p style="text-align: center;">Solutions N° 31</p> <p style="text-align: center;">B L V C D J T V P P A N O R A M A F A L A I S E D I C O A R M O R I C A I N H I N A U L T A N D E L E S G A L L O O R D I N A I R E P E S E E O R I E N T C R E H O S U R I A S A N S R P U B S R A L A R A D E C L A T T A S S E H A I E I L O N M A I T R E S C O N T A C T I N S E R T I O N S E I G L E C O R E E B I P S C I E L B E N I N O R D S U D R E I L E R D R E T U S A G E O S E A U S S I V E R T E S</p>											
Bien enregistré								Préposés ou aggravants s'ils nuisent à la sécurité routière				Fusse au courant Remplace l'orphelinat de Plaintel	Article d'Espagne L'Ob en descend
Résident du bois d'Avaujour									On la trempe en bavant				Le gendarme de l'audio-visuel
	Main ou en plastique Spécialité du canton de Plœuc												Rejoint l'Oubangui Le CG 22 peut leur attribuer 153 €
Démonstratif Convient bien									Désert de cailloux Hauturière ou côtière dans les CDA	Coiffures des basques Coup de canon	Elle ne lâche rien Saint, vénéré ou satané		
	La côte de Plougrescant en a connu mille											Ancienne devise de Chine Possessif	
Celui de la fête des remparts peut être osé Ville fatale à J. Moulin									Il remplace souvent un carrefour à l'ancienne L'Estonie en ligne				
									Naufrageur de Plougrescant Sodium				Romains de Trévisie Iridium
Comme un groupe de 7 os du pied Arrivé sur terre										Fait des fils métalliques			
	A Annie Chancel (phonét.) ou antigène de Dausset Possessif								Frapper fort En poudre, ils sont abrasifs				Bébête ou relatif à la petite enfance

LES GAGNANTS...

JEU CÔTES D'ARMOR MAGAZINE N°31

Parmi les 299 bonnes réponses,

10 gagnants tirés au sort :

BATARD YVES • SAINT-BRIEUC

LE BRIS YANN • ESPIET

TAILLARD ROGER • YVIGNAC LA TOUR

HAMON PIERRE • LÉHON

PLASSART CÉLINE • TRÉGOMEUR

BARBET GILBERT • PLUMAUDAN

BELLET LAËTICIA • HÉNANBIHEN

LEMOINE JEAN-CLAUDE • PLÉLAN LE PETIT

RIVET MARCEL • MATIGNON

CONNAN GEORGES • PONTRIEUX

Nom _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____

Polos et cadeaux des Côtes d'Armor à gagner!

Taille du polo gagné :

- médium
- large
- extra-large

Votre grille, complétée avec votre nom et votre adresse, est à retourner au :

CONSEIL GÉNÉRAL DES CÔTES D'ARMOR

DICP - JEUX CÔTES D'ARMOR MAGAZINE

9, Place du Général de Gaulle - 22000 Saint-Brieuc

Un tirage au sort sera effectué parmi les grilles gagnantes reçues avant le 19 novembre 2004.

Insolites Mondes d'Artistes

12 | 13 | 14
novembre
2004

plus de **300** artistes
des **Côtes d'Armor**
ouvrent leurs ateliers
au public

près de **200** lieux d'exposition
sur tout le département
plus d'une dizaine d'expressions
artistiques représentées

HEURES D'OUVERTURE DES ATELIERS

- 12 nov. de 16h à 20h
- 13 nov. de 14h à 19h
- 14 nov. de 10h à 19h

l'oddc
Office
Départemental
de Développement
Culturel
des Côtes d'Armor

**ouest
france**

www.cotesdarmor.fr

Côtes d'Armor,

le théâtre de toutes les cultures

Conseil
Général

